

## **Congrès des Sciences Historiques**

Oslo, août 2000

### **Commission Internationale d'Histoire des Mouvements Sociaux et des Structures Sociales**

#### **« De la violence sociale à la violence politique, XIXe-XXe siècle »**

#### **Rapport de la Commission internationale. Francis DEMIER**

Liste des porte-parole des commissions nationales présentes  
à Oslo :

France : Francis DEMIER, Roumanie : D. BERENDEI ;  
Allemagne : U. DANIEL, J REULECKE, K TENFELDE  
J.KOCKA, Russie : V.CHILOV ; Suisse : H.U. JOST,  
Université pontificale grégorienne : J. JOBLIN, Belgique :  
G.KURGAN-VAN HENTENRYK ; Italie : R. BALZANI ;  
Irlande : S. OLIVIER ; Etats-Unis : J DUBLIN, Japon : H  
NINOMIYA ; République Tchèque : J KORALKA, Suède : B  
STRATH, K JOHANSSON, E. OSTERBERG, Grande-  
Bretagne : Ph CHASSAIGNE

Cette synthèse a été rédigée à partir des rapports fournis par un  
ensemble de commissions nationales qui ont travaillé sur le  
thème de recherche proposé au congrès de Montréal : De la  
violence sociale à la violence politique. Un colloque de mi-

parcours organisé par l'Institut Européen de Florence sous la direction de Bo Sträth a permis une première confrontation entre les travaux effectués dans les différents pays concernés. Ce présent rapport s'est appuyé sur les recherches menées par les commissions nationales des pays suivants : Allemagne, Suède, Belgique, France, Suisse, Roumanie, République tchèque, Russie, Irlande. Une commission anglaise (G.Crossick) et une commission américaine (T.Dublin) étaient engagées dans la recherche, elles n'ont pu faire aboutir leurs travaux. Nous avons pu néanmoins utiliser les recherches et les conseils de Philippe Chassaigne, spécialiste de l'histoire de la violence en Grande-Bretagne, pour pallier nos lacunes. Nous le remercions vivement. Par ailleurs, le retrait de la commission italienne que nous regrettons nous a conduit à demander à des collègues de Bologne de mettre sur pied, très tardivement, un rapport italien, dont des éléments ont été fournis par Roberto Balzani, professeur à l'université de Ravenne. Nous le remercions également pour sa contribution, comme le père Joseph Joblin, pour le précieux rapport qu'il nous a fait parvenir. La synthèse a utilisé quelques ouvrages de l'historiographie actuelle, mais elle avant tout un compte-rendu des travaux faits dans le cadre de la commission et ne saurait prétendre à constituer un point sur l'état actuel de la question : violence sociale et violence politique.

Les formes de travail des commissions ont été variées. La commission belge, a organisé un colloque qui a donné à côté du rapport national, une remarquable publication que nous avons

utilisée : *La violence en Belgique Un pays si tranquille*, Presses de l'ULB, 1999. D'autres commissions, c'est le cas de la France, de la Suède, ou de l'Allemagne, ont mis sur pied un séminaire de recherche sur la longue durée. Nous avons utilisé, par ailleurs, une publication liée au travail collectif de la Commission française et intitulée : *Regards sur la délinquance parisienne à la fin du XIXe siècle. Rapport sur les jugements correctionnels du Tribunal de la Seine (1888-1894)* Université de Paris X, par F Démier et JC Farcy, 1997.

\*\*\*\*\*

Pour répondre à la question posée au Congrès des sciences historiques de Montréal, les commissions nationales ont d'abord été confrontées à un problème de définition et de sources. Peut-on classer dans un même cadre et soumettre à une même problématique des formes de violence qui sont de natures très différentes : violence privée, agression et petite violence qui relèvent de la délinquance, crime, massacres, violence insurrectionnelle, violence de la guerre, grandes violences exterminatrices du XXe siècle qui sont dominées par le racisme ou des mouvements ethniques ? Une tradition de la commission s'imposait à nous, celle de prendre en compte, d'abord, la violence collective des mouvements sociaux. Le cahier des charges a été assumé, mais les commissions, ont tenté d'éclairer la violence collective des

mouvements sociaux en explorant des formes très variées de la violence dans le cadre des cultures nationales, des structures politiques, de l'histoire des mentalités... La violence des guerres n'a pas été abordée en tant que telle, mais son influence sur les autres formes de violence a été prise en compte.

Une dominante s'impose dans les rapports des diverses commissions, le choix d'une définition assez classique que l'on pourrait résumer dans cette formule empruntée à la sociologue Françoise Héritier : « Appelons violence toute contrainte de nature physique ou psychique susceptible d'entraîner la terreur, le déplacement, le malheur, la souffrance ou la mort d'un être animé, tout acte d'intrusion qui a pour effet volontaire ou involontaire la dépossession d'autrui, le dommage ou la destruction d'objets inanimés ». La définition retient la notion de violence physique et écarte l'idée que toute tension, tout conflit, tout antagonisme ou affrontement, pourrait être considéré dans la société comme un acte violent.

Les commissions, en rapport avec la nature des recherches effectuées dans chaque pays ont été conduites à privilégier des formes différentes de la violence. Mais toutes ont tenté de répondre à la question mise en avant à Montréal : celle des liens, des enchaînements ou des ruptures qui peuvent exister entre les différents types de violence. Des articulations ont été ainsi mises à jour, de la violence individuelle à la violence sociale, de la violence sociale à la violence politique, de la violence privée à la violence collective, de la violence spontanée à la violence organisée, que ce soit celle

d'un groupe, d'un parti ou d'un Etat. Dans certains pays, on s'est attaché à privilégier les représentations de la violence, dans d'autres des recherches ont été entreprises sur les catégories de la violence à partir d'une étude sérielle des minutes des jugements et des dossiers de procédures judiciaires ou bien encore à partir des sources de la police et de la gendarmerie.

Toutes les commissions nationales ont été attentives aux contraintes imposées par les sources utilisées, sources qui pouvaient avoir un effet déformant sur la perception et l'analyse de la violence. La définition de la violence ne peut, en effet, être dissociée des normes produites par les instances de contrôle social et l'appareil judiciaire ou policier. Tenter de mesurer le niveau de la violence d'un pays à un autre, d'une date à l'autre, se heurte au fait que la violence « mesurée » n'est que la violence enregistrée et définie dans le cadre pénal du pays considéré. Dès lors, une élévation du niveau de violence sur une période considérée peut n'être qu'un effet de la prise en compte d'une violence jusque là occultée et désormais mise en lumière par un resserrement du contrôle social, une plus grande efficacité de l'appareil judiciaire ou l'apparition de nouvelles formes d'incriminations. La violence identifiée par la police n'est donc pas nécessairement toute la violence réelle et elle n'est pas non plus la violence jugée et réprimée par les tribunaux qui filtrent, choisissent ou écartent une partie des inculpés.

Quelle que soit la difficulté d'apprécier ce qu'on a appelé le « chiffre noir » de la justice et en

dépit de la variété des approches, une comparaison semble possible entre des recherches qui sont à la fois quantitatives et qualitatives et qui présentent l'intérêt d'avoir été menées sur une longue durée, du XVIIIe siècle au XXe siècle, le XIXe siècle étant probablement la période qui a suscité les réflexions et les travaux les plus nombreux.

***1 . La violence défensive des sociétés traditionnelles.***

***2. La violence et la question sociale***

***3. Le lien entre violence sociale et violence politique***

***4 . Quel recul de la violence au XIXe siècle ?***

***5. Des sociétés mobilisées contre la violence***

***6 . Des modèles nationaux contrastés.***

***7 . Le XXe siècle : violence maîtrisée et violence paroxystique***

**1 . La violence défensive des sociétés traditionnelles.**

Jusqu'au milieu du XIXe siècle et dans certains pays jusqu'à une date beaucoup plus récente, se manifeste une violence qui, moins qu'une menace pour la société et les individus, s'impose comme un mode de fonctionnement accepté, voire comme un aspect privilégié de la régulation des équilibres sociaux. A un moment où l'Etat de droit n'a qu'une emprise limitée sur une société où « l'infrajudiciaire » reste le registre dominant du règlement des conflits, la violence est présente à tous les échelons de la société.

Dans ces communautés rurales, d'innombrables conflits sont suscités par l'inévitable mobilité des positions des individus, dans l'échelle sociale, dans les familles, dans les hiérarchies – celle de l'estime ou de l'honneur- . Les conflits violents qui vont de l'injure aux coups et blessures, mais parfois jusqu'au meurtre, s'inscrivent dans un « cycle vindicatoire » où le coup donné entraîne un coup rendu, et où la vengeance se manifeste comme la recherche d'une forme d'équilibre entre les individus. Cet échange violent s'opère sous la surveillance de la communauté qui veille à ce que soit respecté un certain équilibre de la violence entre le conflit ouvert et les représailles qu'il a suscité. Il s'établit ainsi, dans la mémoire de chaque communauté un système d'étalonnage de la violence, qui échappe au regard de la justice et qui n'est remplacé que tardivement par l'intervention du système judiciaire. En Angleterre et en Irlande existe une violence locale traditionnelle, violence ritualisée qui peut avoir également une dimension ludique quand elle s'exprime dans des jeux codifiés, violence à la fois récréative et identitaire, rixe collectives du Pays de Galle... En Suède, on retrouve aussi une violence fondée sur la consolidation des hiérarchies de la communauté villageoise, sur l'application sourcilleuse d'un code de l'honneur, sur la restauration des équilibres par des systèmes complexes de compensation qui peuvent être judiciaires ou infra-judiciaires. Cette violence fait une place importante aux jeunes chargés en quelque sorte de régler les comptes au sein de la communauté.

Au-delà d'un certain seuil de violence qui compromet les valeurs de la communauté entière, on dénonce et on condamne une violence jugée alors perverse. Le rapport français en donne l'exemple dans l'histoire du viol et du crime perpétré par le curé Andral dans la petite commune de Ségur dans le Cantal. Cette violence « structurelle » n'est pas propre à la seule communauté rurale, elle se manifeste aussi dans les conflits qui affectent les métiers, dans les luttes entre compagnonnages, qui peuvent être brutales et cruelles et dans lesquelles se fixe la hiérarchie des organisations ouvrières et l'influence de leurs chefs dans un code d'honneur très ancien. Le quartier, dans la ville du XIXe siècle peut être aussi le cadre dans lequel s'exprime cette violence souvent importée du pays d'origine. C'est le cas à Marseille, où les communautés corses ou italiennes apportent une violence de village ou de réseau qui structure les premières formes d'un « milieu » et à Liverpool où les Irlandais, violents, sont sur-représentés dans les délits de la ville. En revanche, il semble qu'à Paris, la capacité assimilatrice de la ville et le contrôle social qui s'y exerce, fasse reculer fortement la violence traditionnelle des communautés d'origine.

Cette violence de nature archaïque, structurelle, violence d'habitude, somme toute familière, peut être retournée contre les ennemis de la communauté et les menaces qui viennent de l'extérieur. De là des guerres de village comme celles que décrit François Ploux dans le Sud-Ouest français, affrontement brutaux dans lesquelles se manifestent les rivalités et les haines entre

communautés et où parmi les jeunes qui jouent alors un rôle essentiel, les plus hardis, les plus brutaux se font reconnaître comme les chefs naturels du groupe. Ce qui soude la communauté et donne encore à la violence une dimension « positive » dans le maintien de ses équilibres fondamentaux est alors une lutte violente menée contre les autorités, contre l'Etat, dont les lois, le projet rationalisateur, vise à soumettre, à intégrer la communauté dans une société moderne, englobante, qui prend alors la forme d'une communauté nationale.

Plusieurs rapports ont donné une dimension importante à cette violence défensive, conservatrice, des sociétés traditionnelles menacées ou agressées par le projet économique et social modernisateur du XIXe siècle. En deçà des explosions révolutionnaires, une violence endémique vise à défendre une « économie morale ». Celle-ci repose sur un ensemble d'équilibres, sur une intervention de la puissance publique en faveur des victimes des crises frumentaires, sur un respect des droits de la communauté, sur la possibilité pour les plus pauvres de survivre par tout un jeu de contraintes collectives qui limitent la propriété privée, l'individualisme et la concurrence.

En Irlande, ce type de violence prend une dimension considérable. La violence n'y est pas commandée par des « food riots » qui sont assez rares mais par des conflits sur les questions de production liés à la pression démographique qui fait monter les prix des loyers de la terre et rend plus insupportable le poids de la fiscalité. Après les

guerres napoléoniennes, les propriétaires terriens qui tendent à renforcer l'administration de leur domaine deviennent plus exigeants. C'est la pression sur les domaines grevés de dettes qui fait éclater les révoltes de 1879-1882. La société rurale mène une résistance acharnée d'où émergent des organisations comme celle des Whiteboys qui se réunissent la nuit en grand nombre, à cheval, jouent du cor et exigent la réduction de la dîme à une Eglise qui n'est pas la leur. Les Rightboys, les Houghers, agissent au nom des droits traditionnels, car refuser de réduire les loyers, s'opposer au partage des tenures est perçu comme une violation des règles non écrites qui mérite punition.

Ces groupes secrets, avec leur rites, et conduits par des chefs mythiques, comme le capitaine Stout, se considèrent comme les défenseurs des opprimés, et utilisent une palette de violences très variées sans exclure les plus cruelles, de la violence morale à la violence physique: lettres de menace, intimidations, vols d'armes, destruction de propriété et de récoltes, mutilation de personnes (oreilles coupées) d'animaux, assassinats, viols, incendies... Les victimes sont des landlords, des fermiers qui ont occupé des terres mais aussi parfois des prêtres.

La cruauté de certains mouvements agraires comme les Defenders apparaît redoutable. En janvier 1791 dans le comté d'Arnagh, l'instituteur et sa femme ont les doigts et la langue coupée. En avril 1795, onze officiers du fisc sont massacrés à coups de faux et de fourches. Cette violence populaire, brutale et souvent archaïque, est enfin,

peut-on penser, entretenue par la violence spectaculaire utilisée alors par les forces de l'ordre pour l'emporter sur l'insurrection, l'émeute ou l'attentat. En Irlande, face aux Defenders et United Irishmen, les autorités utilisent une violence inouïe : flagellation, pilori, pendaison, têtes enduites de goudron auquel on met le feu, écartèlement, gens dépecés vivants et décapités, condamnation aux travaux forcés sans procès, soutien aux sociétés secrètes protestantes, aussi violentes que les Defenders. Des mouvements de défense de l'économie traditionnelle, ou de résistance au fisc peuvent, par contre, comme dans le cas de la guerre des Demoiselles dans les Pyrénées françaises, se limiter à une gesticulation impressionnante, à l'intimidation et mener de véritables guerres sur un mode mineur où la violence semble retenue.

Le rapport allemand souligne l'importance des manifestations collectives de violence dans la défense de « l'économie morale », associées au droit d'avoir une existence assurée face à une libéralisation du marché qui affecte la cohérence du système traditionnel. Cette violence défensive qui revendique des protections traditionnelles (émeutes de la faim, problème du bois et des forêts..) prend en Allemagne une dimension particulière dans les années 1830-1840 avec la révolte des tisserands de Silésie du fait de l'importance du « verlag-system » et des actes assez fréquents de luddisme contre les machines modernes. En Suède aussi, le maintien sur la longue durée d'une forte population paysanne, entretient durant tout le XIXe siècle une contestation d'ancien type. Il existe des luttes

quotidiennes anciennes qui remontent au XVI<sup>e</sup> siècle, contre la hausse des impôts, la conscription, le changement de la législation sur l'utilisation des forêts, réactions face à un Etat organisé de façon précoce et qui forcent l'Etat à moduler son emprise. Mais le niveau et la portée des violences paysannes, en Suède, semble toutefois beaucoup moins important qu'en France ou en Allemagne dès le XVII<sup>e</sup> siècle.

On ne peut limiter les manifestations de cette violence au seul cadre rural. La violence est souvent le fait des travailleurs de la proto-industrialisation, de tisserands, dont le revenu s'effondre que ce soit en Angleterre ou en Silésie devant la concurrence de la machine. Le rapport tchèque souligne la virulence des actes de luddisme parmi les artisans du coton qui autour de Prague défendent vigoureusement leurs métiers. Mais la résistance très forte des milieux ouvriers des grandes villes, face aux transformations du salaire- la généralisation du salaire aux pièces, l'utilisation des machines, la concurrence de nouvelles formes de salaires liées à l'utilisation d'ouvriers déqualifiés- débouche aussi sur des coalitions violentes dans les années qui suivent en France la Révolution de 1830.

Dans certaines circonstances, ce type de violences traditionnelles peut prendre une dimension exacerbée, paroxystique, sous la forme du massacre. Le rapport français s'est interrogé sur ce type de violence sur laquelle Alain Corbin a attiré l'attention. Un massacre comme celui qui fut perpétré à Hautefaille en août 1870 sur le champ de foire d'un

petit village, mais aussi comme de nombreux autres massacres qui ont accompagné les épisodes de la Révolution française ou de la Terreur blanche sont non seulement une manifestation d'archaïsme mais la violence qui s'y révèle semble perturber l'échelle des temps : retour à la primitivité, il anticipe aussi sur les grandes violences du XXe siècle. Expression des peurs, des angoisses collectives, le massacre se déroule selon des rites immuables : une victime traitée à la manière d'une bête qu'on abat, découpe symbolique du corps, mise en scène qui ne renvoie guère à une séquence politique déterminée, et à des motivations attendues.

De là, la tentation de dire que le massacre est une forme de violence qui échappe au champ du politique et aux jugements de valeurs qui l'accompagnent, et qu'il relève d'une analyse anthropologique qui le situe dans un rituel sans âge. Alain Corbin rappelle pourtant que le massacre, violence sociale, n'est pas dépourvu de sens politique. Au-delà de la fureur sociale, le politique s'y traduit seulement de manière désordonnée, irrationnelle, confuse : la victime des paysans périgourdin profondément attachés à l'empereur, Alain de Moneys, est tué pour être à la fois un noble, un républicain et un espion des prussiens. J. Rougerie, dans le rapport français souligne que le massacre des otages des communards de la rue Haxo, pendant la Semaine sanglante de mai 1871, expression d'une fureur cruelle de la population des barrières de Paris, obéit à une démarche politique assez précise : une hiérarchie des meurtres (d'abord les gardes municipaux, puis les gendarmes,

les mouchards, les prêtres...), une mémoire de la violence : on tue Bonjean qui avait arraché le drapeau rouge de la colonne de la Bastille en 1848 ; un souci tactique : on massacre des abbés sociaux qui voulaient rechristianiser ces terres sans prêtres, à la périphérie de Paris.

Cette violence qui trouve une certaine légitimité dans la défense d'équilibres traditionnels et dans la préservation d'une « économie morale » face à l'individualisme libéral est en fait condamnée par l'histoire. Elle n'en rencontre pas moins quelques succès. Le mouvement des Whiteboys en Irlande, au début du XIXe siècle, a arrêté les expulsions. Mais l'acquis est toujours précaire dans la mesure où il s'oppose à un mouvement de fond et explique la nécessité de recourir de manière récurrente à une violence répétitive qui tente d'arrêter en vain le cours de l'histoire.

En revanche, H.U. Jost montre qu'en Suisse, ce type de violences traditionnelles, autour de la défense de « l'économie morale », sans être absente, ne prend nullement la même dimension. En effet, le morcellement spatial et politique de la Suisse fait obstacle au développement de conflits sociaux de grande ampleur. La proto-industrie suisse, dispersée en milieu rural, empêche la formation d'un puissant mouvement ouvrier et entrave les manifestations et affrontements de masses. Mais c'est aussi la forme même du pouvoir politique qui limite fortement les explosions de violence entre peuple et notables. Les unités de police organisées en milice sont recrutées dans une classe moyenne qui neutralise les

affrontements entre classes inférieures et élites sociales et rapproche les citoyens et l'administration, loin de l'opposition frontale entre les masses et l'Etat comme on peut le voir dans le cas allemand ou français.

La violence du peuple suscite en revanche, dans la plupart des grandes nations, méfiance et inquiétude chez les élites bourgeoises qui mènent leur propre combat contre la vieille société pour faire triompher un projet libéral et constitutionnel. La situation est différente d'un pays à l'autre. Il existe en France un courant de la bourgeoisie qui n'a pas hésité à s'appuyer sur cette violence des classes populaires, et à tenter de la canaliser à son profit. Cela n'est pas sans nuances du reste. Le massacre de Hautefaille, imprégné de bonapartisme rural est qualifié de barbare par les Républicains français. La bourgeoisie allemande, quant à elle, reste très distante à l'égard de cette violence dont elle a pu mesurer les dangers à travers le scénario français. Elle place son combat sur un autre terrain celui qui consiste à changer la constitution et moderniser l'appareil d'Etat pour réformer selon des voies légales et tenir la violence en lisère de la société. La fraction la plus progressiste du mouvement bourgeois exclut les « basses classes » du mouvement révolutionnaire et élude le débat sur la violence à l'exception de Wilhelm Weitling. Les démocrates vont plus loin que les libéraux en acceptant l'idée qu'un recours à la violence peut se justifier en dernière instance, mais la dimension de la répression dans le Vormärz leur enlève toute chance de s'appuyer sur la violence populaire.

Le problème posé par le « pic » de violence de la révolution de 1848 en Allemagne, tient au fait que la violence populaire est encore dominée par les comportements de défense de « l'économie morale », c'est à dire une violence exacerbée qui évolue entre la révolte frumentaire, la bataille de rue, le lynchage individuel -cas de Latour, le secrétaire d'Etat autrichien à la Guerre en octobre 1848- entraînant une répression féroce en retour. Cette violence, l'autonomie relative du mouvement populaire, dissocie clairement la bourgeoisie allemande de la violence de masse, avant de la ramener vers des positions conservatrices. De là, l'échec de la révolution de 1848 au-delà de l'ensemble des réformes et un traumatisme profond dans la population.

## **2. La violence et la question sociale**

Il existe dans la littérature, la presse, le discours des criminologues, mais aussi dans une partie de l'historiographie, une tendance traditionnelle à faire de la violence le produit de la question sociale, autrement dit à affirmer que la misère, les dysfonctionnements sociaux, les difficultés associées au milieu urbain, sont génératrices de violence. Une forte tradition historiographique, illustrée par le célèbre livre de Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses.*, a tenté de montrer que la misère, la souffrance sociale, poussaient à la violence et au crime. C'est une explication somme toute assez proche de celle des notables du

XIXe siècle convaincus de l'existence d'un lien entre la misère, l'errance et la violence.

Comment ne pas donner du crédit à cette idée classique quand on considère à l'époque contemporaine la dimension des violences urbaines dans les banlieues où sévit misère et chômage, ou bien les explosions de violence qui ont secoué les villes américaines, voire anglaises ou françaises dans les deux dernières décennies ? L'idée est confortée par toute une littérature qui, du roman-feuilleton, au roman policier, fait de la violence l'expression des « plus basses classes », ou bien encore associe l'idée des « bas-fonds » -c'est le cas de Londres- et le crime. La violence, même la violence d'exception, celle des grands crimes, fleurit dans les milieux les plus sordides. Dans le Londres du XIXe siècle, s'impose, comme l'a montré Philippe Chassaing, une « image romantique » de la capitale, capitale du crime, ville de Jack l'éventreur, un Londres qui est la ville où la plus grande misère côtoie la plus grande richesse convoitée et menacée.

Autant de représentations qui sont imprégnées des hantises politiques et des angoisses de la bonne société face à la menace potentielle d'une classe ouvrière qui grandit ; autant de figurations du crimes qui sont propres aussi à confondre aisément le champ du pénal et celui du politique. Mais l'idée d'un lien très direct entre question sociale et crime peut tout aussi bien alimenter la réflexion d'une philanthropie convaincue que s'attaquer à la plus grande pauvreté, aux effets nocifs de la société libérale, constitue encore le meilleur moyen

de lutter contre le crime. Les magistrats eux-mêmes dans leurs jugements sont capables d'établir une différence entre le jugement sévère, celui qui est rendu au nom de l'ordre et vise le récidiviste et une certaine bienveillance à l'égard des délinquants, quand la violence peut-être occasionnelle et relève plus de la misère, de la pression du milieu, que de la révélation d'un tempérament criminel .

Du reste, comment nier l'existence d'un lien entre question sociale, difficultés ou détresse des travailleurs et tentation de la violence. L'étude menée dans le cadre français montre la corrélation très directe entre le recours à la violence et l'origine ouvrière des inculpés. A Paris, la violence est d'abord ouvrière et concentrée dans les quartiers populaires de la capitale : le Nord, l'Est et le Sud-Ouest. Trois prévenus sur quatre jugés pour violence devant le tribunal correctionnel de la Seine sont des ouvriers.

Mais il faut tenir compte du fait que la capitale est une ville à forte majorité ouvrière, (près de 60%) ce qui pondère la sur-représentation ouvrière dans les délits. Il faut noter par ailleurs, que la population violente n'est pas la plus démunie au sein des classes ouvrières. Les actes de violence chez les journaliers, les travailleurs les plus pauvres et les plus précaires, représentent une part légèrement inférieure à la moyenne dans la violence parisienne : 15,7%, contre 17,5%. De même, les vagabonds, les mendiants qui mobilisent l'attention de la police plus encore que celle de la justice ne sont pas

fortement représentés dans les inculpations qui touchent à la violence.

Les dysfonctionnements de la grande ville, qui affectent les travailleurs fraîchement intégrés au milieu urbain, et qui sont considérés par un criminologue célèbre pour ses analyses sur les pays européens, Henri Joly, comme une source essentielle de la criminalité, ne semblent pas nécessairement constituer les seules sources de la violence urbaine. Les auteurs de « coups et blessures volontaires » sont bien à Paris, en majorité, nés en province (57%) mais comme 62% des délinquants jugés à Paris y sont nés, les migrants sont en fait, tout comme les étrangers, sous-représentés dans la violence urbaine qui est davantage le fait de parisiens de naissance alors que le migrant manifeste un comportement plus pacifique et cherche en fait, comme l'étranger, à se mouler dans le cadre des lois. La violence chez les migrants semble bien plutôt s'expliquer par les formes des migrations en ville. Plus les flux de migrants sont organisés en filières structurées et anciennes, moins les migrants sont violents, car ils trouvent dans le milieu urbain un cadre d'intégration favorable. Une capitale comme Paris révèle alors d'étonnantes capacités d'assimilation qui font reculer la violence d'origine des migrants.

Le rapport sur l'Irlande montre également, dans un tout autre cadre, qu'il n'existe pas de rapport mécanique entre pauvreté et violence. Ce ne sont pas les paysans les plus pauvres, affirme Wolf mais la paysannerie

moyenne, menacée par la modernisation qui bascule le plus souvent dans la violence. Une nuance conjoncturelle est toutefois à remarquer. Les pauvres se soulèveraient en période de prospérité et toutes les classes en période de dépression.

L'étude menée sur Londres au XIXe siècle montre aussi le décalage qui existe entre l'image de la violence, ses représentations et la réalité concrète qui peut apparaître au fil des statistiques du crime et de la délinquance. Si le crime spectaculaire, fruit d'une nature et d'un projet pervers né dans les bas-fonds peut faire la une des journaux, les statistiques montrent en revanche la prédominance à Londres, d'un crime « réactionnel, spontané, impulsif ». Le poids de la violence, plus que dans la rue, est surtout considérable dans le milieu familial et un cadre privé. Alors que tout un discours qui vise à redresser et moraliser la société chante les vertus de la famille, cadre « naturel » de la vie sociale dont la vocation est d'encadrer et contrôler les individus, la violence s'exerce le plus fréquemment au sein même du foyer qui apparaît comme « l'ultime bastion de la violence » à un moment où un renforcement du contrôle social tend à la faire reculer dans la rue. La criminalité londonienne est par ailleurs la plus forte dans une classe moyenne inférieure, la « lower middle-class », la violence au foyer domestique étant alors la forme de violence la plus répandue.

La violence, à l'opposé d'une vision traditionnelle qui confond un peu rapidement classes laborieuses et classes dangereuses, touche en fait bien d'autres

milieux. Si à Paris les classes moyennes et la bourgeoisie sont peu représentées dans les actes de violence, il n'est pas rare de rencontrer devant le tribunal correctionnel des enfants de la bourgeoisie victime de « correction paternelle » particulièrement cruelles. Il existe aussi une violence propre à la société policée elle-même. L'éducation apparaît comme antidote à la violence, grand thème des libéraux et des républicains. Mais l'école est elle-même foyer de violence que ce soit la violence infligée aux élèves dans le cas français étudié par Jean-Claude Caron, ou bien dans le cas des public-schools anglaises évoquées par Philippe Chassaigne. L'université en France est aussi un foyer de violence dont les caractéristiques tiennent à la fois des expressions de la frustration d'une jeunesse dont l'horizon à Paris semble bouché par le règne de générations installées, mais elle se caractérise aussi par une violence de mœurs, de coutumes qui définit un milieu étudiant aux frontières de la bohème, des milieux populaires, mais aussi des ambitions bourgeoises qui se heurtent aux hiérarchies traditionnelles. Le rapport roumain montre dans la longue durée l'importance du duel, violence raffinée « violence élégante » des élites qui relève d'un code de l'honneur obéissant à des règles strictes... Elle est, pour l'essentiel, le fait de jeunes Boyards qui règlent ainsi leurs conflits et ne constitue pas un archaïsme puisqu'elle relève au contraire d'une forme de snobisme lié à un emprunt aux mœurs occidentales.

Il faut enfin souligner que si la tentation est toujours forte d'établir un lien direct entre pauvreté

et violence, une part importante de la violence est le fait de délinquants qui relèvent d'un « milieu » semi-professionnel, voire professionnel, qui ne peut guère être confondu avec les seules « classes laborieuses ». Cette violence qui accompagne souvent le vol, mais relève parfois de formes plus sophistiquées de délit (la faillite frauduleuse, la fausse monnaie, l'escroquerie, les jeux...) est pour l'essentiel le fait d'une population de récidivistes, et se confond souvent avec le groupe des individus arrêtés pour port d'armes prohibé ou rupture de ban. A Paris, dans les années 1890, un « milieu » semi-professionnel, représente environ 30% des délinquants parisiens et s'il est le plus souvent d'origine ouvrière il tend à s'en éloigner par la nature de ses gains mais aussi par son absence de solidarité de classe. Il se rapproche alors de l'idée de « lumpen-proletariat » dont parle Marx. Un « milieu » professionnel qui vit essentiellement lui de la délinquance ou du crime et l'accompagne de violence représente moins de 10% des effectifs de la population jugée en correctionnelle et appartient souvent à des fractions marginalisées de la petite bourgeoisie. Il faut toutefois signaler que la constitution d'un « milieu » dans les grandes villes, cadre d'un crime organisé n'est pas nécessairement le foyer de la plus grande violence. Le « milieu » est partagé par des intérêts contradictoires. Un code de l'honneur, une pratique du règlement de compte, le contrôle des « filles », conduisent à la violence. Mais la transformation du milieu en « affaire » dominée par des objectifs sordides, a pour objectif le plus grand profit qui ne se confond nullement avec la

plus grande violence et nécessite au contraire un certain degré de reconnaissance et d'intégration dans le cadre légal. Quant aux liens du milieu avec la politique, ils ne sont pas déterminés par un choix idéologique spécifique, mais par l'utilité de ces contacts qui peuvent servir les opérations du « milieu ».

### **3. Le lien entre violence sociale et violence politique**

Un des objectifs essentiels des travaux menés dans les diverses commissions a été de s'interroger sur le lien qui pouvait exister entre la violence sociale et la violence politique ou sur l'autonomie de chacune d'elle. Le problème n'est pas neuf puisqu'il a guidé une large partie de l'historiographie des révolutions qui tendait à séparer très clairement la violence de droit commun, la violence crapuleuse et la violence sociale positive, celle qui débouchait sur une expression politique plus ou moins explicite, mais qui se trouvait d'une certaine manière justifiée parce qu'elle avait pour objectif profond de changer la société, une société inégalitaire et injuste. L'idée a été reprise par une historiographie progressiste, qui ne se confond pas entièrement avec le courant marxisant et qui considère que non seulement la violence peut être comprise, mais que, dans une histoire marquée par une logique qui est celle de la révolution, elle peut avoir sa justification comme sanction de l'oppression et de l'absence de démocratie. En dépit d'une historiographie plus récente qui, dans le sillage de François Furet a voulu démontrer que cette grande violence des masses en révolte n'était en fait qu'un éternel retour des

violences archaïques propres aux périodes de despotisme et un support des totalitarismes contemporains, le lien « positif » entre violence sociale et violence politique reste très prégnant.

Cette analyse apparaît en particulier dans les travaux de Georges Lefebvre et d'Ernest Labrousse sur la Révolution française. Les grandes violences de la Révolution française trouvent leur source dans une conjoncture de crise – une crise frumentaire aiguë – la souffrance d'une paysannerie pauvre, ballottée entre la peur et l'espérance. La violence sociale, celle des émeutes frumentaires, des pillages de convois de grains, celle qui frappe parfois cruellement les notables, les spéculateurs, prend sa pleine dimension quand elle se transforme en stratégie politique qui vise les nobles et contribue à faire échouer les manœuvres du roi. Les leaders révolutionnaires lui apportent alors les mots d'ordre qui la mobilisent. Le cycle des prix, la crise économique, synchronisent les haines et nouent étroitement la violence sociale des hommes qui ont faim et la violence politique qui abat l'ancienne société. Aussi cruelle soit-elle cette violence sociale trouve à la fois une explication, et de fait une justification, dans la dimension des souffrances endurées par un peuple qui n'a du reste guère d'autres moyens de se manifester sur la scène politique. Cette violence où le social et le politique sont étroitement imbriqués persiste tant que les promesses de la Révolution française n'ont pas été enracinées dans la société, elles dominent la « grande révolution » de 1789, mais on la retrouve aussi dans la conjoncture de 1830 ou dans celle de 1848.

Le « modèle » de violence révolutionnaire attribué à la France se retrouve en fait dans de nombreux pays en Europe, y compris en Angleterre remarquée pour ses tactiques de déminage des grandes violences sociales et politiques. C'est la vulnérabilité des artisans et des ouvriers aux effets de l'industrialisation, à la concurrence des machines, cause d'une terrible baisse des salaires, qui provoquent des bouffées de violence : luddisme sous la conduite de John Ludd, swingriots de Bristol en 1831, émeutes ouvrières de Birmingham, de Newport, de Newcastle, le chartisme étant en fait la manifestation d'une convergence entre violence sociale et violence politique puisque face à la crise sociale, il exige la démocratie.

Partout en Europe, sous l'influence de la Révolution française, un lien s'est établi entre question sociale, exigence de réformes politiques et légitimation de la violence. En Suède, au tournant du XIXe siècle, le meurtre du comte Axel de Fersen pendant la procession funéraire de l'enterrement de l'héritier du trône en 1810, a un contenu anti-aristocratique et se rapproche un peu de la Révolution française, mais l'agitation retombe vite et ne semble pas alimenter une tradition de violence de masse comme en France. En Roumanie, le mouvement national en 1848 est poussé en avant par une « insurrection des villages » qui s'attaque au régime féodal. Il faut toutefois remarquer que si la violence sociale, en amont, unit un temps paysans hongrois et roumains, la décision unilatérale d'union adoptée par la Diète hongroise, fait éclater

sur le terrain politique cette unité et oppose alors violemment Hongrois et Roumains. La violence sociale anti-féodale, unifiante au niveau des catégories sociales en lutte contre un système archaïque reste un arrière plan des événements de 1848, mais elle ne trouve pas exactement sa traduction dans la sphère du politique où le conflit inter-ethnique, roumain, hongrois, déclenche une guerre de grande ampleur qui fait du côté roumain 40.000 victimes. Dans un conflit d'une terrible violence sont imbriquées de façon complexe, une violence sociale héritée des temps médiévaux, mais aussi des violences beaucoup plus modernes avec des implications politiques différentes, celle qui met aux prises une armée régulière du côté hongrois et une armée populaire dirigée par de nouvelles élites du côté roumain.

En Irlande, une politisation de la violence sociale s'est opérée par le biais de l'influence française, considérable dans les clubs politiques clandestins de compagnons, d'artisans, d'ouvriers (les clubs jacobins des Fils de la Liberté, des Originaux), dans les sociétés de lecture à Dublin. La violence agraire qui se manifeste de manière endémique ou par crises brutales, de la grande insurrection de 1798 à la Land War (1879-1882), fait apparaître un lien très étroit entre violence sociale et violence politique liée étroitement au problème national : la colonisation anglaise, c'est à dire la conquête de l'Irlande par Cromwell et son assujettissement politique et religieux.

La violence des groupes de paysans est bien une violence de pauvres suscitée par la misère

et la souffrance sociale : il existe une solidarité communautaire des paysans irlandais et un véritable front de classe qui oppose les paysans pauvres d'un côté et les riches fermiers et propriétaires terriens de l'autre. La résistance des paysans irlandais au paiement des loyers est typique d'un va et vient complexe entre violence sociale et violence politique. Engels dans une lettre à Bernstein en indique à la fois l'originalité et les limites : « Cette forme de résistance ne peut être supprimée, la force est inutile contre elle et elle ne disparaîtra qu'avec les raisons qui l'ont provoquée. Mais en ce qui concerne sa nature, elle est locale, isolée et ne pourra jamais devenir une forme générale de lutte politique ».

Mais cette dynamique de violence dont les racines sont sociales, peut prendre des formes plus complexes et détournées à travers des alliances de classes aux contours très instables. Durant la Land War, les pauvres et les riches fermiers sont unis, mais par ailleurs il existe un front des catholiques contre l'Etat ou l'Ascendancy. Le conflit majeur entre travailleurs agricoles et fermiers est altéré par l'apparition de conflits secondaires, ceux des fermiers et des petits commerçants par exemple. En outre, si la tension est permanente entre les groupes sociaux, c'est la conjoncture qui décide de l'explosion de violence. Celle-ci n'est pas nécessairement liée à la période de souffrance sociale la plus forte. A l'échelle du XIXe siècle, c'est pendant la grande famine des années 1840, que la violence sociale est la plus faible.

Ce lien entre les violences sociales et politiques ne s'établit donc pas de façon mécanique et peut prendre des formes détournées comme en Suède, en 1789. Pendant la guerre contre la Russie, un conflit oppose le roi et les nobles. C'est l'occasion pour le petit peuple travailleur en situation de crise de se manifester violemment. Le monarque croit pouvoir utiliser cette pression populaire à son profit, en fait la politisation vers le haut s'opère mal et l'objectif qui se révèle au fil du conflit est celui de la défense de l'économie artisanale contre la pression des manufactures.

Les guerres apportent d'autres types de liaisons entre violence sociale et violence politique. Au XIXe siècle, la guerre qui s'accompagne d'un souffle patriotique donne à une violence sociale paysanne très fruste et à l'horizon borné, une dimension et un contenu politique acquis par des batailles sur le territoire national et puis après à l'étranger. A la violence sociale des masses, se substitue alors la violence de la guerre, celle du champ de bataille, mais aussi celle des pillages qui accompagnent les occupations. Cette violence prend place dans une geste paysanne, légitimée et enjolivée, en France, dans une légende napoléonienne qui donne au bonapartisme sa force dans le milieu rural. Du côté allemand, naît aussi une réflexion sur la levée en masse au niveau national. Elle conduit à accepter la dimension énorme d'un massacre comme celui de la bataille de Leipzig : sur 540.000 soldats, 100.000 tués en quatre jours. La violence dans laquelle se constitue la nation est, dans le cas allemand, vite canalisée dans l'ordre monarchique, alors qu'en

France le souvenir de cette violence reste profondément ancré dans le souvenir des masses et alimente des révolutions. En 1830, la fureur sociale du peuple contre le pouvoir ramené dans les fourgons de l'étranger, prend aussi la dimension d'une fureur patriotique contre l'Europe des princes.

Le passage de la violence sociale à la violence politique s'opère au prisme de médiations dont la forme peut être variée et dans un va et vient complexe entre le social et le politique. Le glissement de la violence sociale inorganisée, sans buts clairement affichés, vers la violence politique, s'opère quand les mécontentements se cristallisent dans des croyances communes, telles que sentiments nationalistes ou religieux. Les sociétés secrètes – c'est le cas en France en 1851, en Irlande aussi- même si elles ne mobilisent pas toujours un grand nombre de personnes, font glisser le mouvement social vers un projet politique plus large – défendre la République en France en 1851- sans exclure un retour à une violence sociale qui règle des conflits de classes beaucoup plus immédiat : les violences contre les gendarmes et les notables dans le Midi ou dans la Nièvre et l'Yonne, à l'occasion de la résistance au coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte.

En Irlande, l'opposition entre protestants et catholiques constitue un obstacle dans le front des violences sociales menées contre les propriétaires terriens. Mais elle est en revanche, un facteur déclenchant pour des luttes de grandes ampleurs et contribue à la permanence du conflit : c'est le cas du combat des Rockites contre les protestants (1821-24).

Les grandes vagues de violence, celle des Defenders à la fin du XVIIIe s, celle des Ribbonmen avant la famine et la Land War éclatent quand le conflit religieux des catholiques contre les protestants devient extrême. Si la religion catholique par ses porte-parole excommunie les sociétés secrètes et si les prêtres mettent en garde contre toute rébellion, suivant en cela, les positions plus globales du Vatican sur le droit à l'insurrection, analysées par J. Joblin, cela n'empêche pas le recours à la violence la plus brutale dans des masses où la foi est plus conventionnelle que profonde et à un moment où un fossé se creuse entre les paysans et le clergé. Mais le clergé est lui-même divisé sur la question de la violence entre une aile hostile à la Révolution française et sensible aux avancées réformistes du pouvoir (le Catholic Relief Act de 1793) et des prêtres influencés par les idées de 1789, proches de la communauté rurale, voire par des prêtres rebelles comme John Murphy.

Le cas irlandais, mais aussi le cas roumain, montrent que la violence change de dimension quand elle cesse d'être perçue au prisme de la seule détresse sociale, de la protection des pauvres et des opprimés et quand elle est épaulée par le sentiment que justice doit être faite au niveau national : refus de la colonisation, refus de la domination d'une ethnie ou d'une couronne étrangère... L'axe de la violence change alors de nature. Le passage à la violence politique peut être compris comme la possibilité de mettre fin, au moins provisoirement, à des conflits localisés, secondaires, pour concentrer la violence sur des enjeux plus importants. Dans le

cas irlandais, les United Irishmen (1791) prônent entre les catholiques et une minorité d'anciens colonisateurs anglicans surtout presbytériens, une Irlande unie fondée sur la liberté religieuse et politique. L'enjeu de la politisation c'est alors la métamorphose de la violence elle-même et son passage d'une violence conservatrice immédiate à une violence libératrice aux enjeux différents. C'est le cas de l'insurrection de 1798 à 1848 des Ribbonmen société secrète puissante qui se politise et défend l'idée d'un changement de la société et de l'indépendance par la violence.

Tous les rapports convergent pour mettre en valeur de manière directe ou indirecte un lien entre la violence sociale et la violence politique et exprimer ainsi une rationalité des comportements puisque l'on cherche à améliorer une situation sociale catastrophique en donnant à la violence, au-delà de son village ou de sa barricade, une dimension supplémentaire, plus large, qui touche alors à la forme et à la nature même du pouvoir. On ne peut toutefois comprendre la violence en recherchant ses racines dans la seule étude des structures économiques et sociales et dans un enchaînement rationnel, du social au politique. Il existe en effet une part d'irrationalité dans les cheminements de la violence qui tient précisément au fait que son déclenchement plonge au plus profond des individus, dans un univers d'angoisse et un imaginaire qui rompt souvent avec les logiques de l'approche socio-économique des crises et des conflits. Une étude du rapport français sur les émeutes parisiennes de juin 1832, nous

apprend qu'une des figures courageuses de l'insurrection sur les barricades, est aussi un homme connu de la justice pour battre sa femme...

#### **4. Quel recul de la violence au XIXe siècle ?**

Tous les rapports nationaux ont été confrontés à l'analyse de la violence suggérée par les travaux de Norbert Elias. Doit-on penser qu'il existe, sur la longue durée, une tendance de fond, celle d'un recul de la violence, recul lié à un mouvement profond de « civilisation », de moralisation des comportements de force, de resserrement du contrôle social sur les individus ? Ce recul de la violence comme nouvelle règle de fonctionnement de la société serait corrélatif d'une montée de sensibilités nouvelles qui tendent à contenir la violence, voire à la condamner. Cette évolution est en contre point, accompagnée de la monopolisation de la violence par l'Etat.

Ce mouvement de fond est bien identifié, même si c'est à des rythmes très différents, dans la plupart des pays étudiés. Il est inscrit dans les statistiques de la criminalité, en dépit des fluctuations conjoncturelles qui peuvent être liées aux situations de crises, en dépit aussi de variations fortes qui sont le fait d'un changement de législation ou du contrôle social. Encore faut-il opérer des distinctions importantes dans les différentes formes de violence. Par ailleurs, la hausse sensible de la violence enregistrée peut s'inscrire, à un moment donné, dans un mouvement qui, sur le long terme, et

du fait d'une répression accrue, joue en faveur du recul de la violence. Une lecture quantitative des fluctuations de la violence sur la longue durée reste donc aléatoire et très complexe.

Quelques observations peuvent être faites toutefois sans entrer nécessairement dans la logique d'une vision linéaire de la régression de la violence au prisme d'une civilisation « apaisée ». On observe dans l'ensemble de l'Europe un recul de la grande violence, celle qui tue ou mutilé. En France de 357 meurtres jugés par les cours d'assises pour la période 1825-1830, on passe à 155 pour la période 1855-1860, à 49 pour les années 1871-1880 et 35 pour la période 1901-1910. Le phénomène tend à s'homogénéiser dans presque toute l'Europe avec une avance certaine pour les pays du Nord. Au sein de cette violence criminelle, un certain type de violence, par contre, reste pratiquement stable. C'est le cas par exemple de crimes particuliers comme le parricide ou bien encore l'infanticide sans qu'on sache clairement faire dans cette stabilité le partage entre des mouvements contradictoires : une meilleure identification qui fait monter le chiffre, et dans le même temps cette évolution contrariée par le recul effectif des actes de violence.

En revanche, une violence de second rang, celle des « coups et blessures », qui n'implique pas des attitudes profondes devant la vie et la mort, et relève plus de « l'écorce sociale », avec des évolutions assez contrastées, a tendance, elle, à augmenter et est probablement responsable du sentiment d'insécurité qui prend de l'importance au tournant du XXe siècle.

La littérature et la presse la mettent en valeur les années 1900. Tout un discours des criminologues inquiets devant la marée montante de la violence alerte l'opinion. Comme le montre le rapport italien, des universitaires, des intellectuels – Scipio Sighele, Guglielmo Ferrero- inspirés par les analyses de Le Bon, de Tarde, et Lombroso agitent le spectre de la poussée violente des masses, malades et décadentes. Il semble en fait qu'aussi bien pour Paris que pour Londres un pic de la violence soit atteint dans les années 1880, période économiquement difficile, mais aussi période pendant laquelle le contrôle social se resserre. A Paris, la violence contre les personnes atteint un pic au début des années 1890 et retombe clairement au tournant de la Belle Epoque. Cette violence est pour l'essentiel une violence de jeunes (20 à 30 ans) et les femmes y sont présentes (13,7% des coups et blessures).

En Belgique, A. Tixhon enregistre une croissance du nombre des personnes poursuivies pour faits de violence par rapport à la population belge, évolution parallèle aussi bien dans les cours d'assise que devant les tribunaux correctionnels. Cela représente près de la moitié de l'ensemble des poursuites menées par le ministère public à partir des années 1850. (des chiffres bien supérieurs à ceux enregistrés en France : 20% des infractions au tribunal correctionnel) ). Au tribunal correctionnel de Bruxelles, le nombre d'affaires de violence est multiplié par six pour un doublement de la population de l'arrondissement judiciaire. Cette évolution est associée à une attitude plus répressive de la

justice comme le montre la hausse des taux de condamnation. Le taux d'acquiescement baisse fortement du tiers des affaires de violence, au 1/5 selon les types de violence réprimées. Deux types de violence connaissent encore une clémence plus nette du tribunal de Bruxelles : les violences sexuelles (20% d'acquiescement) et la violence morale : calomnie, injures, diffamations...

Une évolution de fond remarquable dans toute l'Europe, au-delà de l'exemple belge, semble s'imposer : « plus de poursuites, plus de condamnations, moins de sévérité... » avec une grande fréquence des peines de prison souvent très faibles. En Belgique comme en France, les magistrats donnent à la justice une fonction moralisatrice et contribuent au recul du seuil de tolérance à l'égard de la violence sur les femmes et des enfants. Mais on peut remarquer toutefois un décalage entre la sévérité policière, systématique, et une appréciation plus nuancée du délit faite sur le registre judiciaire. Lors des grandes manifestations d'avril 1893, la moitié des 116 prévenus d'outrages et rébellions sont acquittés ou bénéficient d'un sursis. Au-delà de ces lectures parfois contradictoires de la violence, son recul semble néanmoins caractériser un XIXe siècle qui s'est acharné à la combattre, en mettant en avant des valeurs nouvelles qui accompagnent l'émergence d'une société libérale, voire démocratique .

L'étude de la ville anglaise, des registres de main courante des commissariats, aux nombreuses enquêtes sociales qui fleurissent dans les années 1880-1890, fait

apparaître une « pacification globale de la ville britannique » au fil du XIXe siècle, après un XVIIIe siècle marqué entre autres par les Sacheverell Riots et les Gordon Riots. Les statistiques pour l'Angleterre enregistre entre 1857 et 1900 une croissance du nombre des crimes commis, de 242 en 1857 à 312 en 1900, avec un pic de 400 au milieu des années 1880 mais rapporté à l'évolution de la population le taux de criminalité baisse de 2 à 1 pour 100.000 habitants. Le nombre des crimes avec préméditation demeure stable au niveau très bas de 0,3% pour 100.000 habitants. Mais l'homicide involontaire en Angleterre, homicide réactionnel, expression du comportement et d'une ambiance plus générale dans la société, diminue fortement attestant alors dit Philippe Chassaigne d'une « pacification des comportements ».

A Paris, comme à Londres, une violence qualitativement moins forte s'installe progressivement dans un cadre propre à la grande ville, dans des structures familiales différentes de celle de la campagne et dans un milieu où le nombre des hommes l'emporte sur celui des femmes. La « course à la promesse » et les drames qui l'accompagnent, expliquent le fait que nombre des victimes soient des femmes (48% du panel à Londres). A Paris, comme à Londres, cette violence est fréquemment le fait de conflits familiaux, mais aussi très souvent le résultat de querelles liées au flirt, la résistance des filles dégénéralant facilement en violence, surtout quand plusieurs garçons sont aux prises. Un nombre important d'affaires de coups et blessures dans les années 1890 sont le fait

des jeunes garçons qui, à la sortie du cabaret, cèdent aux effets de l'ivresse et à leurs humeurs agressives en se disputant une fille.

Le recul de la violence est particulièrement spectaculaire en Suède où l'on comptabilise 8 fois moins de crimes au milieu du XIXe siècle qu'au XVIe siècle. Le phénomène procède d'une évolution des comportements du mouvement social, mais aussi d'un changement progressif du comportement de l'Etat, moins brutal et dorée d'une législation plus adaptée. Cette évolution est à la fois liée à un recul de la violence au sens strict, mais aussi à un adoucissement des peines, à la disparition précoce des châtiments corporels, à une décriminalisation qui se traduit par un recul important des condamnations à mort. En 1850, 4 à 5 exécutions capitales seulement et deux en 1860. La dernière exécution date de 1910.

La Suède cumule alors deux facteurs de recul de la violence. Le monde rural est progressivement pacifié et par ailleurs on n'assiste pas, en retour, à un déplacement de la violence vers les villes parce que la société rurale reste massivement majoritaire, jusqu'au XXe siècle et ne connaît pas comme en Allemagne, par exemple, les tensions très fortes de la ville moderne.

## **5. Des sociétés mobilisées contre la violence**

Le recul de la violence, à l'échelle de l'Europe, trouve sa source dans une véritable mobilisation

des sociétés européennes contre ce qui est considéré, surtout à partir de la crise révolutionnaire de 1848, comme un fléau qui menace la société, voire la civilisation tout entière. Au-delà le XIXe siècle dans son ensemble se caractérise par une volonté de faire reculer une violence qui symbolise le passé. Une des sources du rejet de la violence vient du reste d'une évolution des sensibilités, bien décrite par Alain Corbin dans le *Village des cannibales*. Souci d'épargner aux populations la vue du sang, attention plus grande portée à la douleur physique, découverte moderne du corps, mais aussi humanisation des comportements sous l'influence de la philanthropie, des idées libérales... autant de raisons de trouver comme les Républicains français de 1870, que le massacre d'Alain de Moneys sur le foirail de Hautefaille est un acte insupportable, barbare, et complètement décalé dans un siècle où les conflits doivent se résoudre dans le cadre d'institutions légitimées par le suffrage universel.

Le recul de la violence recherché par les forces politiques tient aussi pour une part importante au renforcement constant du contrôle social, qui accompagne en fait l'émergence des sociétés démocratiques et qui s'exerce sur des populations cibles, considérées comme génératrice de violence. La moitié des forces de police de la France sont concentrées sur une capitale soupçonnée d'être la matrice de toutes les violences. Dans le Namurois, G Le Clercq souligne que le développement des effectifs de gendarmerie, les tournées qu'ils effectuent, contribuent à faciliter la dénonciation des actes de violence sexuelle et leur poursuite devant les tribunaux.

L'appareil policier se renforce et s'adapte. En Angleterre, après la professionnalisation tardive des forces de police, c'est le « community policing », la police de proximité qui permet un encadrement plus fin des populations des quartiers et privilégie la prévention sur la répression, l'apparition dans les années 1880 d'inspecteurs en civil fondus dans la foule. Face au mouvements sociaux, la police se spécialise.

Aux ouvriers, dans la rue ou devant l'usine, l'Etat ne savait répondre que par l'utilisation brutale des soldats ou des milices qui entretenaient la violence alors que l'évolution de fond du mouvement ouvrier s'orientait vers le compromis de classe. Cette situation pouvait alors pour issue des troubles graves comme ceux de Bruxelles en avril 1893, ou bien encore en France les affrontements d'Anzin, de la Ricamarie, de Villeneuve St Georges... Peu à peu, apparaissent des forces comme la gendarmerie mobile en France, après le premier conflit mondial, dont la particularité est de moduler de façon souple le seuil de violence acceptable dans des sociétés qui se démocratisent et d'éviter de tomber dans le cycle des violences réciproques.

Mais on ne doit pas toutefois négliger, à l'opposé, dans les facteurs de régression de la violence, la dimension des répressions sanglantes qui ont meurtri le mouvement social dans le XIXe siècle. La violence d'Etat s'est montrée souvent dissuasive pour la violence populaire. Le cas de l'Allemagne le montre clairement. La répression très dure des mouvements révolutionnaires de 1848 a

orienté au tournant des années 1860 le mouvement populaire dans la voie de la réforme et de l'abandon de la violence. Le phénomène est accentué par les mesures très répressives contre les socialistes dans les années 1870. L'échec de la Commune de Paris et la Semaine sanglante, jouent le même rôle dans les années 1870.

Toutefois, la pression policière ne peut suffire à expliquer un recul de la violence qui s'inscrit dans un jeu beaucoup plus complexe entre l'Etat et ceux qui le contestent. Dans le cas français, l'étude de l'intégration progressive des sociétés rurales dissidentes des Pyrénées, en conflit violent permanent avec l'Etat sur le terrain fiscal, celui des forêts ou encore dans le refus de la conscription, s'explique, non seulement par une augmentation importante du nombre des gendarmes à partir du Second Empire, mais par les initiatives, dans une nouvelle période de prospérité, d'un Etat plus riche qui peut négocier un retour au calme par des subventions aux mutuelles, l'édification d'écoles plus nombreuses, la création d'emplois de fonctionnaires, des possibilités nouvelles d'émigration vers une ville plus riche en emplois.

L'analyse de la situation suisse montre de manière très intéressante que le faible niveau de violence qu'on enregistre dans le pays tient pour une large part à l'efficacité d'une « sociabilité organisée » qui s'est montrée capable de négocier les antagonismes entre les intérêts économiques et sociaux. Associations nombreuses, fêtes et

réunions, manifestations ludiques, mettent en scène et neutralisent sur le terrain symbolique les antagonismes sociaux. La bourgeoisie urbaine, par ailleurs sait, disposer de réserves financières qui en cas de conflit lui permettent d'assurer les concessions nécessaires pour retrouver l'équilibre social. Dans le cas allemand, la poussée de la violence de masse, enregistrée en 1848, est refoulée par un jeu complexe de forces convergentes. Il s'agit de la mise en place de politiques sociales, patronales, étatiques ou communales (le système d'Elberfeld) qui visent à apaiser les tensions en apportant plus de sécurité aux travailleurs.

Du côté de l'appareil judiciaire, le code pénal s'adapte pour serrer la violence de plus près et éviter, qu'un recours à une gamme de peines excessives et peu adaptées multiplient les « acquittements scandaleux » qui minent l'autorité. On le voit dans le code pénal français et sa réforme en 1832, mais la comparaison peut être faite avec la Belgique qui révisé son code dans le même esprit de 1834 à 1867. L'introduction des circonstances atténuantes ouvre la voie à une correctionnalisation des crimes (en Belgique loi de 1838 et 1849), le transfert de compétence allant du jury vers les magistrats. D'une façon plus générale, le resserrement de la répression et du contrôle social, la prise en compte de délits ou de crimes qui étaient occultés par un seuil de tolérance plus élevé -en particulier pour la violence sexuelle- ont pu se traduire dans un premier temps par une hausse du nombre des crimes et des

délits avant que l'intériorisation de la nouvelle contrainte sociale ne provoque un reflux du délit lui-même.

Mais les causes du reflux de la violence, surtout pour les violences collectives doivent être aussi recherchées du côté du mouvement ouvrier lui-même. Une convergence remarquable se manifeste entre tous les pays étudiés pour souligner le rôle de pacification sociale joué par les organisations ouvrières modernes et leurs leaders. Cela peut sembler paradoxal dans la mesure où le deuxième XIXe siècle voit s'imposer un socialisme dominé par le marxisme qui met en avant la lutte des classes et le problème du renversement de l'Etat bourgeois. A l'opposé, le premier XIXe siècle était dominé par un socialisme de collaboration des classes qui entendait écarter la violence hérité de la Révolution française, comme le montre l'étude menée dans le rapport français sur Cabet.

En fait, les deux temps du socialisme semble agir dans une direction générale qui fait refluer la violence sociale. Le socialisme utopique qui culmine en 1848 dissuade dans l'euphorie d'une fraternisation des classes une partie au moins de la classe ouvrière d'affronter le patronat. Mais le socialisme marxiste qui s'impose à travers le modèle allemand à partir des années 1870, va d'une façon différente dans le même sens. Il écarte une violence ouvrière immédiate et spontanée proche de la révolte paysanne qui pouvait se manifester brutalement dans les actes de luddisme, fréquents en Angleterre comme en France. Il place l'objectif de la conquête socialiste dans la longue durée et privilégie

l'organisation de la classe ouvrière, du syndicat et du parti, reléguant alors l'affrontement dans le futur ou dans la symbolique politique. Le recul de la violence, parmi les travailleurs, s'accompagne dans tous les pays étudiés d'une dissociation entre le discours et la pratique. Le discours reste violent en Allemagne et fait toujours référence à la geste révolutionnaire, alors que toute la pratique syndicale est orientée vers la négociation et une conception de la révolution socialiste qui serait non violente et couronnerait une évolution parlementaire

Cela peut susciter dans la classe ouvrière ou plus encore dans une fraction de la petite bourgeoisie, une impatience qui peut déboucher sur la violence. La multiplication des attentats anarchistes dans la France du tournant des années 1890 va dans ce sens. Mais en fait le rapport français insiste plutôt sur le fait que l'anarchisme ne place pas la violence au centre de sa réflexion, ou bien la considère comme une violence défensive face à la violence de l'Etat bourgeois. Le gros du mouvement anarchiste adopte plutôt une perspective « éducationniste » dans le sillage de Jean Grave ou Sébastien Faure et plaide pour l'organisation d'expérience alternative.

On constate aussi que les pratiques mêmes du mouvement ouvrier avec la généralisation de la grève comme moyen privilégié de lutte et avec le recours à la manifestation de masse comme forme de pression sur les autorités, débouche plutôt sur une maîtrise de la violence de masse. L'étude des grèves menées pour le rapport français par

Michelle Perrot montre la rareté des violences qui accompagnent les grèves dans les années 1890. Celles-ci se manifestent surtout au terme de l'épreuve de force, quand toutes les négociations échouent et l'importance accordée à des actes de violence anti-patronaux comme la défenestration de l'ingénieur Watrin, sont d'autant plus remarquables que ce type de violence est rare. La manifestation qui devient la forme privilégiée de pression du mouvement ouvrier, comme le montre Danielle Tartakowski est d'autant plus réussie qu'elle réussit à faire preuve de son unité sur des mots d'ordre qui illustrent la maturité de la classe ouvrière. Les dérapages violents qui peuvent arriver étant alors des points de faiblesse plus que la manifestation d'une force qui est d'abord une comptabilité du nombre et de l'unité des manifestants.

P. Raxhon, dans ce sens met en valeur le caractère réformiste du Parti Ouvrier Belge. Dans le combat socialiste, on enregistre une distorsion de plus en plus nette entre les références sentimentales à la Révolution qui reste dans le domaine de l'imaginaire et les formes de la lutte qui restent modérées. Les socialistes belges refusent la violence révolutionnaire, ignorent 1793 et évoquent 1789 seulement sous la forme d'une menace. En Suède, le rôle joué par le mouvement ouvrier dans la maîtrise de la violence semble essentiel. Pendant une longue période, des années 1880 à 1932, le mouvement ouvrier suédois hésite, balance entre l'affrontement et la collaboration avec le patronat. Il existe encore des conflits assez durs : 1908, 1918 et la fin des années 1920. Des grèves longues et

dures comme celle des dockers de 1908, s'accompagnent de heurts mais de très grandes grèves, comme celle de 1909, qui mobilise 330.000 travailleurs se déroulent sans bain de sang. Un tournant essentiel dans le recul de la violence semble dû aux leçons tirées des affrontements violents entre grévistes d'un côté et forces de l'ordre et briseurs de grève de l'autre, au tournant des années 1930 (Adalen, Sandarne, Clemaseräs). Le tournant le plus important est sûrement celui provoqué par les affrontements graves d'Adalen, qui font cinq victimes parmi les travailleurs à un moment où la Suède est plongée dans la crise. C'est alors qu'une puissante mobilisation ouvrière, la victoire électorale des social-démocrates en 1932, et la mise en œuvre d'une concertation entre l'Etat, les travailleurs et les employeurs fait émerger un modèle suédois de consensus social qui tend à écarter la violence dans le règlement des tensions sociales et politique.

En Allemagne, le mouvement ouvrier, d'une autre manière, s'inscrit progressivement dans une social-démocratie qui encadre, canalise et pacifie la protestation en lui donnant un contenu syndical, mais aussi politique. Mais la syndicalisation ne fait pas disparaître immédiatement les formes de revendication et de violence propre à la défense de « l'économie morale ». Les mineurs allemands en lutte bataillent longtemps pour préserver leurs droits traditionnels contre la libéralisation de la production dans les mines et la syndicalisation dans un sens réformiste. La violence persiste néanmoins en dépit de l'empreinte d'un syndicalisme à

dominante réformiste mais c'est une violence différente de celle qui se manifestait en faveur de « l'économie morale ». Le syndicalisme allemand est obligé de laisser s'exprimer une violence qui vise les contre-maîtres ou encore les jaunes, mais il réagit vivement contre les bouffées de violence spontanée qui peuvent encore s'emparer de la classe ouvrière. Le syndicalisme qui vise à avoir le monopole de la représentation ouvrière écarte ces manifestations de violence archaïque. Moyennant quoi, on assiste, c'est vrai, à un recul de la violence à connotation révolutionnaire qui reste désormais assez isolée : les deux tentatives d'assassinat de l'empereur en 1878 et des incidents mineurs provoqués par les anarchistes.

Au-delà de l'évènementiel, le rapport de J. Joblin montre que se constitue, au tournant du XXe siècle, un front idéologique de lutte contre la violence qui au-delà des clivages de départ finit par rassembler un courant catholique attentif à la question sociale, à l'évolution du mouvement ouvrier et d'autre part un courant socialiste réformiste qui se détache nettement de l'option révolutionnaire assumée alors à l'étranger par le parti bolchévique et en Europe par le syndicalisme révolutionnaire. Le recul de la violence s'associe du côté des chrétiens à une réflexion nouvelle alimentée par la sociologie, science nouvelle. Si la violence reste condamnée d'abord pour des raisons morales, dans le deuxième XIXe siècle, les catholiques développent une nouvelle réflexion sociale pour mieux lutter contre elle. A l'opposé du marxisme qui voit dans la violence l'accoucheuse d'une nouvelle société,

tout un mouvement de pensée tente de mettre sur pied des contre-feux. Mgr Ketteler préconise alors de renouer avec le monde ouvrier qui s'est éloigné de l'Eglise depuis le tournant de 1848.

La force nouvelle du projet de conciliation de classes élaboré par les catholiques dans le sillage de Léon XIII, ne tient pas seulement aux contours nouveaux de la doctrine sociale de l'Eglise mais à la convergence qui s'établit entre les catholiques et une partie du courant socialiste et démocrate dans la fin du XIXe siècle. A l'idée, encore dominante, d'un changement de société qui nécessite le recours à la violence, justifiée par une loi historique, s'oppose alors un courant qui affiche sa confiance dans le fait que le sens du progrès va au contraire se dessiner dans une solution pacifique des contradictions. Don Sturzo, du côté des catholiques et Jaurès, du côté des socialistes, illustrent cette tendance qui prend de l'importance en fin de siècle et qui affirme que le sens de l'histoire est guidé aussi par une vocation spirituelle de l'homme qui doit faire converger les forces sociales au lieu de les opposer.

Albert Thomas, évoqué par J. Joblin, et qui se présente lui-même dans le courant socialiste comme « révisionniste », représente au tournant des années 1920, une autre version de cette recherche d'une union des forces sociales. L'appel à une « force morale », le souci d'écartier la violence, aussi bien sur le plan intérieur, que dans l'ordre

international, sont très présents au sein du BIT où se retrouvent courants socialistes et courant chrétien.

Le recul de la violence est toutefois très inégal d'un pays à l'autre. Le cas de l'Irlande fait apparaître des rythmes beaucoup plus lents que dans le reste des pays de l'Europe. En dépit d'une évolution du combat politique vers des luttes de type électoral (meetings gigantesques, élections perçues comme des évènements de carnaval), subsiste des groupes comme les Ribbonmen, société secrète en lutte violente contre le colonialisme anglais. Il existe bien des forces qui tentent d'agir contre la violence, mais leur action est tardive et peu efficace. Il faut attendre 1881 pour que le gouvernement comprenne qu'il est possible d'arrêter l'agitation agraire, non par des mesures de coercition, mais par des réformes. La lutte « légaliste » menée par O Connell ne freine pas véritablement l'agitation violente. Un tournant semble amorcé avec la fondation de l'Irish National League qui, sous la conduite de Charles Parnell, landlord protestant, est très hostile à la violence. Mais la lutte contre les évictions, le boycottage entraînent l'intervention de la police et le retour de la violence, des meurtres de landlords

Il faut encore être attentif au fait qu'il existe en Europe, des foyers de violence qui résistent dans les sociétés les plus policées. La violence se transforme, elle ne disparaît pas pour autant. En Angleterre, si la violence des rues a sensiblement reculé, la violence familiale devenue moins visible n'a pas nécessairement reculé dans la vie quotidienne des

femmes des milieux défavorisés. Dans les villes du Lancashire, à Liverpool ou Glasgow, les rixes sanglantes restent fréquentes entre communautés catholiques irlandaises et les protestants. Des grèves ou des fêtes populaires peuvent encore être accompagnées d'explosions de violence (cf le 5 novembre et le Guy Fawkes Night) ou encore dans les rencontres sportives, les matchs de football en particulier. Le rapport allemand quant à lui, écarte l'idée d'un recul de la violence sur la longue durée et insiste au contraire sur des alternances de périodes très contrastées.

D'autres métamorphoses de la violence sont en cours et elles posent à nombre de criminologues, au tournant du XXe siècle, le problème des nouveaux équilibres qui s'établissent dans les sociétés occidentales entre la campagne et la ville. En France, toute une littérature renforcée par les analyses des policiers et les magistrats, mais aussi soutenue en profondeur par la politique des Républicains en faveur des classes rurales, affirme que le danger désormais vient de la grande ville, de ses migrants, de la dissolution du cadre familial qui en accompagne la croissance, de sa jeunesse délinquante et organisée en bandes. Les campagnes pacifiées, elles, constituent le grand arrière de la République et, plus profondément, de l'ordre social fondé sur la propriété. Mais en Belgique, la société rurale conserve une image négative, avec le stéréotype de la violence de l'homme des campagnes et la particularité d'une opposition ethnique entre les villes flamandes et les campagnes wallones. Le

domaine des « représentations » semble en matière de violence assez éloigné de la réalité.

Dans le cas français, les données dont on peut disposer sur l'évolution de la violence dans la capitale vont à contre courant de l'image menaçante qu'on en donne. La capitale est un peu plus « violente » que la moyenne nationale, mais elle se situe dans une France du Nord globalement plus violente que la France du Midi. Plusieurs départements ruraux, comme le Calvados ou le Nord connaissent des niveaux de violence beaucoup plus élevés. Par ailleurs, à Paris, une « culture » urbaine semble faire évoluer la violence dans un sens nouveau. Les atteintes aux personnes y sont peu élevées, l'outrage en revanche et les atteintes à l'ordre public y atteignent un niveau important. On pourrait y voir la manifestation d'un sentiment rebelle des parisiens à l'égard des autorités et d'une police qui n'est guère aimée. Mais en majorité, l'outrage à agent, voire la rébellion violente qui l'accompagne sont associés à un second délit : l'état d'ivresse. La portée politique de la violence populaire s'en trouve alors singulièrement affaiblie à moins qu'on prenne en compte le fait que les parisiens peuvent être violents pour défendre leurs libertés, dans laquelle incontestablement il faut compter celle de boire. En revanche, la violence semble reculer plus lentement dans les campagnes où le contrôle social est moins fin et où peuvent jouer plusieurs facteurs négatifs soulignés par J.C. Farcy dans le rapport français. Dans l'espace rural, un bouleversement dans la vie d'un individu peut tourner plus vite

au drame qu'à la ville. Les reconversions, l'expulsion, la perte du travail y sont plus douloureuses que dans la grande ville où existe des structures d'entraide, des syndicats, une sociabilité qui fait défaut dans l'isolement rural où le monde est partagé en valeur contrastées, le bien, le mal, ou la médiation de la parole si fréquente en ville est rare et où souvent le langage des coups tend à l'emporter.

## **6 . Des modèles nationaux contrastés.**

Si des points de convergence apparaissent entre les divers pays étudiés par la Commission internationale, il est toutefois nécessaire de ne pas confondre dans un même schéma les différentes formes de violence rencontrées d'un pays à un autre. Il importe de souligner que sur la longue durée des modèles nationaux de la violence semblent s'imposer. Ils prennent leur source dans les structures sociales, la culture politique, la religion, les formes du contrôle social et de la répression, le niveau d'organisation du mouvement ouvrier, la nature de la protection sociale...

On peut parler d'un « modèle » français surdéterminé par la violence politique qui semble imprégner le tissu social lui-même, mais à condition de bien prendre la mesure de sa profonde métamorphose dans la longue durée. La Révolution française dans ses différents épisodes définit un type de violence qui détient une certaine légitimité dans la mesure où cette violence est libératrice et donne

naissance à une nouvelle société qui écarte radicalement le privilège et revendique un dessein égalitaire. Elle est bien sûr rejetée, non seulement par la pensée réactionnaire qui veut revenir sur 1789, mais aussi par la pensée libérale qui n'y décèle qu'un retour des tendances brutales et despotiques du passé. Elle jouit en revanche d'une aura très forte sur les mouvements sociaux à l'échelle de toute l'Europe et influence les insurrections européennes. Sur la longue durée, elle impose l'idée qu'il existe un lien étroit entre violence sociale et violence politique et que le recours aux armes est la seule voie pour trouver une issue aux impasses de l'histoire. Le mouvement social irlandais sur ce point lui doit beaucoup.

Cette « voie française » par contre, s'oppose à deux autres modèles nationaux : celui de la démocratie américaine, née non pas d'une guerre civile mais d'une guerre coloniale et un modèle anglais qui est celui d'une violence contenue et évitée par une longue tradition de réformes et de déminage des conflits sociaux. Le « scénario » anglais n'exclut pas bien sûr la violence du champ social, il en limite les enchaînements dynamiques du social au politique. Mais Le « modèle » français, par contre, comme l'a montré Maurice Agulhon, évolue profondément à partir du moment où le mouvement républicain, gardien des idéaux de la Révolution de 1789, accède au pouvoir. Dès lors, l'apparition du suffrage universel donne à l'Etat et aux institutions une légitimité qui réduit clairement le champ de la violence acceptable dans l'espace politique français mais aussi dans la société elle-même.

La démocratie républicaine a l'ambition par la pratique sincère du suffrage universel et l'éducation de pacifier en profondeur la société française. La seule violence acceptable en France est alors celle à laquelle il faut avoir recours pour défendre la République. L'idée puise sa source dans un vieux droit à l'insurrection, revendiqué par le peuple, gardien vigilant des idéaux politiques de 1789. En fait ce champ de la violence tolérée, se réduit de manière drastique à mesure que la République se stabilise et investit la société française. Dès juin 1848, du reste, une partie des Républicains conteste le droit à l'insurrection des ouvriers contre une République, certes anti-socialiste, mais issue du suffrage universel.

On peut parler d'un « modèle allemand », tout aussi complexe que le modèle français même si son histoire ne s'inscrit pas dans la même chronologie et les mêmes références. Ce « cas » allemand, est soumis à des influences contradictoires. D'un côté, s'affirme très tôt, en Allemagne, un Etat qui revendique fortement le monopole de la violence et l'exerce durement sur la société – le scénario de 1848 en est une illustration- dans la mesure où il détient une légitimité qui lui vient de son rôle essentiel dans la formation du sentiment national. Le rapport allemand souligne qu'au tournant du XXe siècle, cette référence à la communauté nationale et ce droit de l'Etat à la violence, est associé à un modèle de gestion industrielle, technocratique, bureaucratique dont la violence organisée est différente de celle des autres pays européens. Mais le profil allemand de la violence est aussi défini

par l'influence profonde de la social-démocratie dont la puissance et l'organisation tendent à faire reculer la violence spontanée et marginale des minorités au profit d'un projet cohérent de changement de la société.

La Suède offre un cas de figure tout à fait différent. Ce modèle a une histoire marquée par une longue période où la violence joue un grand rôle dans la société suédoise engagée dans de nombreux conflits internationaux qui font, du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle, 300 000 victimes, sur une population de deux millions d'habitants. Jusqu'au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, la Suède connaît des guerres longues qui façonnent chez les hommes une culture de violence qui n'est pas du reste partagée par les femmes. A partir de 1814, la Suède ne connaît plus de guerre agressive susceptible d'alimenter une culture de la violence avec ses valeurs, ses rites et sa symbolique.

Au-delà, le modèle suédois se caractérise par la mise en place précoce de contre-feux à la violence qui tiennent surtout à l'efficacité de structures collectives de concertation locale pour désamorcer les conflits : c'est le cas des conseils de paroisse, mais cela est dû aussi à l'existence d'un Etat solide, bien organisé dès le XVII<sup>e</sup> siècle, et capable de contrer les manifestations de violence. Cette voie suédoise est parfois contrariée par la manifestation de bouffées de violence brutale comme la « Rébellion Dalarva » qui conduit les paysans à marcher sur Stockholm. Mais il existe en Suède une culture de négociation bien antérieure à l'apparition du modèle social-démocrate de consensus par l'Etat-providence.

Dans le modèle suédois, la culture d'apaisement des conflits tient pour une part au rôle des femmes dans les mouvements pacifistes. Parmi les facteurs essentiels qui contribuent à l'avènement d'un modèle suédois, outre la mise en place précoce d'un Etat-providence d'une grande efficacité, les femmes tiennent une place importante. Les femmes à la fin du XIXe siècle sont des acteurs importants du mouvement ouvrier. Elles participent aux grèves, aux marches de la faim et aux manifestations quand la survie de la famille semble menacée. Elle contribue d'abord à populariser, dans leurs luttes de suffragettes, dans les mouvements en faveur des droits démocratiques, un type d'action qui est pacifique. Elles sont porteuses de manière très directe d'une idéologie anti-guerre en 1915, en 1935. A cette date, 20.000 suédoises soutiennent un mouvement anti-guerre et défendent même l'idée dans une revendication sacrificielle, de refuser le port du masque à gaz en cas de conflit. On retrouve un grand nombre de femmes dans les manifestations du mouvement pacifiste des années 1980 contre la menace atomique. Le reflux de la violence intérieure est ainsi lié dans le modèle suédois à un refus de la violence sur le plan international.

La Suède, comme la Norvège, comme le Danemark forment un groupe de pays où la violence est moins élevée. Le rôle de l'Etat, un Etat arbitre, semble fondamental. Il contrôle le flux de la violence, mais un autre facteur est la participation active et précoce à des institutions représentatives : parlement, vie politique locale ce qui permet

progressivement une gestion pacifique des conflits. Cette évolution est facilitée également par l'homogénéité religieuse et ethnique de la population. Phénomène auquel il faut ajouter le rôle éminent des femmes qui des petites communautés paysannes aux grandes manifestations de masse ont été des porte-parole efficaces d'une culture de la contre violence.

Dans le cas belge, il existe dit Xavier Rousseaux un « trou noir historiographique » sur la violence qui s'explique probablement par l'image que se donne la Belgique d'elle même. Petit pays sans histoire, la Belgique cultive une image de « petitesse et de médiocrité », celle d'un pays qui n'est pas traversé de tensions telles qu'elles pourraient susciter des modèles de violence. L'image que se donne la Belgique d'elle même est celle d'un pays peu violent. Si l'idée paraît justifiée en regard de la société française ou allemande, elle doit être fortement nuancée. Les conflits sociaux y sont aussi durs qu'en France ou en Allemagne au moment de l'essor du mouvement social européen dans les années 1890. Quant à la violence privée, Xavier Rousseaux met en question le phénomène de reflux qu'on se plaît à identifier depuis le XIXe siècle. Il s'agirait plutôt « d'un enfouissement de la violence dans les caves de la société belge ».

Les travaux menés sur l'Irlande mais aussi sur la Roumanie suggère l'existence d'un modèle de violence encore différent parce que dominé par la question nationale et le problème ethnique ou religieux. Ces cas de figure se caractérisent par l'intensité de la violence qui prend souvent

un tour inexpiable et d'autant plus cruel qu'elle trouve sa source, non seulement dans les souffrances sociales des masses, mais aussi dans la passion religieuse ou les comportements d'exclusion radicaux d'une ethnie par une autre.

En Irlande, il existe une violence fondatrice. Elle commande ultérieurement une violence endémique qui renaît par bouffées spectaculaires : c'est la conquête à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et la répression terrible exercée par Cromwell qui laisse des traces profondes dans la conscience collective. Une culture de la violence s'y installe. Des organisations comme les United Irishmen ont contribué à fixer dans la conscience collective la croyance dans la noblesse de la force physique, un culte du courage, du sacrifice qui placent la violence au cœur des mythes fondateurs de la tradition républicaine. Le « modèle » évolue entre le recours à l'insurrection -l'explosion de violence qui se réveillera dans les Pâques sanglantes de 1916- et ce que Townshend appelle une « sous-culture de la violence » qui a pu évoluer vers le terrorisme organisé. En Roumanie, la violence s'impose comme mode d'alternance politique. Le rapport roumain met en valeur la succession d'attentats contre le personnel dirigeant qui ponctue l'évolution du pays.

La Suisse offre en revanche le modèle d'une société dans laquelle n'est certes pas éradiquée la violence, mais où elle est jugulée dans un équilibre national qui relève d'une sorte de géo-politique interne du pays : des structures politiques et administratives très décentralisées qui

morcellent la revendication sociale et permettent sa gestion au plus près des citoyens eux-mêmes. D'autre part une maîtrise habile du conflit social neutralisé par une bourgeoisie riche et prévoyante dont les réserves permettent de faire face, d'étapes en étapes, à la pression des travailleurs.

## **7 . Le XXe siècle : violence maîtrisée et violence paroxystique**

Dans une perspective sensiblement différente de celle qui est suggérée par Norbert Elias – un effacement de la violence dans une société progressivement pacifiée et « civilisée »- les rapports nationaux font apparaître, au XXe siècle, non pas un recul, encore moins une disparition de la violence, mais une nouvelle distribution de celle-ci, selon des séquences et des formes assez différentes de celle du XIXe siècle.

Une tendance de fond s'impose, celle de la mise en place d'un dispositif de lutte contre la violence, sans cesse perfectionné, avec le souci même d'éradiquer une violence de moins en moins supportée dans une société plus riche et hantée par le problème de la sécurité. Les mécanismes de déminage des tensions et des conflits explorés au XIXe siècle, deviennent des facteurs puissants et perfectionnés d'éradication de la violence sociale ou de la possibilité de la contenir dans des normes relativement stables.

Un Etat plus puissant, des formes plus fines de techniques du maintien de l'ordre, une justice mieux adaptée à une gamme très variée de violence, de la petite délinquance au crime, amplifient les possibilités de déminage des conflits propre à une société qui s'enrichit.

Les contrastes encore très forts qui opposaient à la fin du XIXe siècle les formes de l'Etat-providence reculent. L'Angleterre, puis la France, l'Italie... adoptent l'idée d'une politique d'assurance alors que recule la logique de l'assistance. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le rapport Beveridge qui interprète la guerre comme la sanction d'une défaillance du social, entraîne une extension et une homogénéisation des formes de protection, de la sécurité sociale à la française à l'économie sociale de marché allemande. Plein emploi, logement social, augmentation des salaires et de la consommation, retraites, apparaissent comme la meilleure façon de contrer une violence sociale et politique analysée comme le fruit des dysfonctionnements d'une société qui semble appartenir au passé. Le poids nouveau des classes moyennes dans la sociologie des sociétés européennes, contribue à expliquer le refus des idéologies de l'affrontement, l'entrée dans une « société assurancielle » qui entend éliminer le risque, l'imprévu et qui dès lors redoute la violence qui compromet une sécurité chèrement et péniblement acquise.

Du côté du mouvement social, la puissance accrue des partis ouvriers et des syndicats permet de canaliser la revendication sociale dans un cadre dominé par la

logique de la négociation et de moins en moins par celle de l'affrontement . Les formes d'action ouvrière vont également dans cette direction. La manifestation encadrée par l'organisation syndicale devient le moyen privilégié d'exprimer les tensions. Elles n'excluent pas les débordements, les violences de fin de parcours, ou les dérapages surtout lorsqu'elles sont dominées par des éléments jeunes. Mais les Etats des sociétés industrielles tolèrent désormais, sans répression brutale, l'expression d'une certaine forme de violence d'autant mieux acceptée qu'elle peut être contrôlée ou s'exprimer dans le registre du symbolique.

Cette tendance de fond, la pacification des rapports sociaux dans une société plus riche, mieux contrôlée et plus éduquée, oriente le XXe siècle et demeure un objectif essentiel dans toutes les grandes nations, y compris dans des sociétés comme la société irlandaise toujours marquée par la renaissance de tensions religieuses mêlées aux inégalités sociales. Mais elle est contrariée de façon éclatante, à un tout autre niveau, par des crises majeures qui affectent les équilibres économiques et sociaux des pays industriels, qui jettent les nations européennes dans deux guerres mondiales qui prennent la dimension d'un massacre sans précédent dans l'histoire. Le XXe siècle semble alors dominé par un transfert de la violence, du conflit social vers le conflit armé entre les grandes nations, étant entendu que ces conflits d'ampleur extraordinaire affectent le tissu social lui-même et peuvent l'imprégner, en écho, d'une violence nouvelle.

Les mécanismes de la violence connaissent alors de profonds changements que ce soit la localisation de la violence dans la société, les formes de la violence, la sensibilité des individus à l'égard de la violence elle-même. Le seuil de tolérance à l'égard de la violence s'était durci durant tout le XIXe siècle. Il est désormais remis en question parce que la violence est perçue au prisme d'un patriotisme flamboyant qui crée un consensus interne chez chaque belligérant et concentre la violence la plus exacerbée contre l'ennemi. Si tous les travaux récents sur la grande guerre soulignent la lassitude, les souffrances extrêmes, la nausée physique et morale des combattants, voire le rejet de la violence qui se manifestent sur les fronts, cette violence continue à jouer un rôle structurant dans les sociétés en guerre où le patriotisme, sauf en Russie, l'emporte sur tout autre valeur. Même en 1917, on ne retourne pas les fusils contre ceux qui assument les responsabilités du conflit et les grèves en France se déroulent dans une logique qui est celle de la négociation classique sur les salaires.

Le rapport allemand fournit une approche très éclairante des racines de cette très grande violence qui va affecter le siècle entier. Il montre d'abord que la violence de la guerre ne naît pas d'un brusque transfert de la violence sociale vers le massacre des fronts. Elle s'inscrit dans toute une évolution qui trouve ses sources dans les tensions et les dysfonctionnements de la société allemande du XIXe siècle. La violence de guerre, en Allemagne, est de plus en plus entourée

de valeurs positives dans le deuxième XIXe siècle. Les guerres (1864,1866,1870-1871) ont été des guerres courtes sans grandes hécatombes et ont fait de la violence une valeur positive puisqu'elle est fondatrice d'une nation. Elles ont même permis une militarisation facile des esprits qui s'explique par la surestimation de la victoire prussienne de 1870. La violence de guerre a alors été intégrée comme instrument normal de la politique.

Seul le mouvement ouvrier engagé plus profondément dans un rejet de la violence et dans un large processus de pacification des rapports sociaux et des rapports entre les nations est hostile à la violence de guerre facilement acceptée, en revanche, par les classes moyennes et les courants nationalistes. Le rapport allemand souligne qu'il existe en Allemagne, avant guerre, sinon une prédisposition à la violence, tout du moins une culture de la violence qui rend la perspective d'une guerre plus acceptable. C'est en particulier la violence pratiquée contre les minorités de l'empire : socialistes, catholiques, Polonais, Juifs... c'est aussi la répression coloniale (celle des Herera en Afrique de l'Ouest), mais alors le problème est largement partagé à l'échelle des pays européen, la violence colonisatrice en France et en Angleterre étant un fait de grande ampleur. En Allemagne, la violence possède ainsi une charge émotive associée aux images du peuple, de la race, de la nation... et elle est capable de mobiliser et d'entraîner de larges masses au-delà des clivages sociaux et politiques. Le décalage

est alors spectaculaire entre la faiblesse de la diplomatie et l'énergie agressive qui existe dans les masses.

La guerre mondiale transforme assez profondément la vision de la violence. Elle ne supprime pas la violence classique : celle de l'état de siège, de la répression des minorités pacifistes ou internationalistes, dans ce que les allemands appelle l'ordre « feld-grau ». Mais la violence traditionnelle est submergée par un autre type de violence qui modifie les comportements. La violence quantitative de l'hécatombe massive associée à l'idée de sacrifice, d'honneur, deviennent vite des valeurs collectives qui justifient toutes les violences, même les plus extrêmes.

La guerre elle-même a des retombées contradictoires. D'un côté, la haine de la violence, le pacifisme. De l'autre côté, une imprégnation de la violence de guerre sur la société civile dans tous les pays de l'Europe. La violence de guerre, marque d'une certaine forme de désespoir social, altère les rapports sociaux traditionnels, au moins dans une partie de la classe ouvrière et chez les classes moyennes. L'après-guerre est traversé de violents conflits du travail, de vagues révolutionnaires, de répressions d'une très grande brutalité. Des groupes à demi militarisés comme les corps francs ou les kampfverbände entretiennent dans la société civile une violence et un ensemble de valeurs qui sont héritées de la guerre. La violence de guerre est encore entretenue par l'occupation française. Mais la violence change alors de contenu. La société allemande construit une nouvelle culture de la

violence, une mobilisation morale de la nation (Volksgemeinschaft) qui est faite d'une victimisation de la nation allemande et d'une exaltation de la violence comme outil d'une justice revendiquée par l'Allemagne.

A contrario, le rapport français, insiste sur la résistance forte des valeurs républicaines à l'égard de cette tentation nouvelle de la violence qui débouchent, dans un cas, sur la bolchévisation du parti communiste et de l'autre sur les affrontements entre les ligues d'extrême droite et le pouvoir républicain en février 1934. De son côté, le parti communiste sur l'objectif d'une révolution violente et immédiate perd son assise de masse et se marginalise en groupuscule au tournant des années 1930. De l'autre, les forces de l'extrême droite sont d'autant plus significatives qu'elles s'éloignent du modèle fasciste pour adopter le ton beaucoup classique d'une tradition de droite autoritaire, qui devant l'événement hésite à basculer dans la voie de la violence.

En Allemagne, la violence paroxystique provoquée par la Seconde guerre mondiale est faite de cette imprégnation de la violence qui englobe toutes les violences individuelles dans une violence de masse tournée contre les ennemis de la nation allemande. Elle prend des formes variées selon le rapport allemand. C'est une violence terrible exercée contre la population par les bombardements qui portent la violence de la guerre au cœur des foyers supprimant la notion de front. Mais elle est aussi dans le cas de la violence nazie une violence qui pousse à son terme ultime la

monopolisation de la violence par un Etat dont la première guerre mondiale, puis la nouvelle phase d'industrialisation, en Allemagne, ont accentué le caractère impersonnel et technocratique.

Cette violence organisée et rationalisée en terreur d'Etat, presque inscrite dans une logique scientifique, se retrouve dans les camps de concentration qui entendent apporter la solution finale à la « question juive » et dans les usines où les travailleurs prisonniers sont réduits à la condition d'esclave. Cette violence marque en profondeur la société allemande qui se présente au lendemain de la guerre comme une société de survivants, constituée d'individus profondément marqués par une violence subie et violence donnée.

La fin de la Seconde guerre mondiale, le rejet profond des violences racistes et xénophobes qui l'ont accompagné, la dimension exceptionnelle de la shoah qui laisse un traumatisme sans précédent dans les sociétés européennes, sont autant d'éléments qui contribuent à faire de l'après-guerre une période de reflux de la violence, et il semble même que le projet de son éradication dans les sociétés industrialisées soit en bonne voie à l'époque des Trente Glorieuses où plein emploi, progression des revenus, optimisme social, extension sans précédent du filet de protection de l'Etat-providence, triomphe des valeurs démocratiques, conjuguent leurs effets pour donner aux sociétés occidentales un équilibre recherché depuis le début du siècle.

Cet équilibre est en fait précaire et n'exclut nullement un retour de la violence sous des formes nouvelles. Le rapport allemand donne des indications sur la complexité des métamorphoses de la violence dans la société allemande profondément éprouvée en dépit de l'optimisme retrouvé dans la perspective de la construction européenne. La société allemande est d'abord une société divisée dans laquelle la coupure du mur introduit une violence d'un nouveau type. A l'Est, la violence de la collectivisation, le processus d'expropriation, une violence d'Etat institutionnalisée, mais une société qui se revendique des principes révolutionnaires et dénonce la violence de l'exploitation capitaliste à l'ouest. A l'Ouest, une société pacifiée dans un puissant mouvement de prospérité, mais une inquiétude profonde liée à la menace de la violence d'une guerre atomique qui prendrait l'Allemagne comme champ de bataille. D'autre part apparaissent des formes nouvelles de violence très atténuée, celles des jeunes en lutte pour que disparaisse la violence : que ce soit les mouvements de la paix ou les mouvements écologiques. Mais une violence radicale –l'assassinat, le kidnapping- celle des groupes terroristes dont la violence apparaît comme la sanction d'un échec des mouvements de masse qui luttaient contre « l'exploitation capitaliste » et visaient à changer la société, met à l'épreuve la société allemande. La réunification de l'Allemagne s'est faite, en 1989, dans une révolution non violente, pacifique, qui semble montrer qu'un héritage tragique a été surmonté. Mais une violence nouvelle, fille de la réunification et liée à la

xénophobie de groupes minoritaires, s'exerce désormais contre les étrangers victimes d'actes de cruauté et d'exclusion.

Le rapport belge analyse de son côté les fortes contradictions du mouvement de « pacification » de la société dans le second XXe siècle. Le déclin de la violence peut s'enregistrer dans les statistiques de la criminalité. Mais en revanche une perception plus aiguë de la violence, apparaît dans des enquêtes menées sur le sentiment d'insécurité des citoyens belges. Le problème n'est pas propre à la Belgique dans la mesure où l'on retrouve dans tous les pays avancés une tolérance de plus en plus réduite à l'égard de toutes les formes de violence qui apparaissent insupportables à des classes moyennes et une bourgeoisie hantées par la préservation d'un acquis social plus ou moins récent. Mais le rapport belge insiste sur la portée d'une nouvelle violence qui progresse dans des sociétés européennes avancées qui, après avoir trouvé un équilibre dans l'apogée du système « tayloro-fordiste », sont confrontées désormais à la désindustrialisation de régions entières, à l'existence de poches massives de chômage, à un phénomène de dislocation du tissu social. à la perte de crédit des valeurs démocratiques, à la frustration de populations écartées brutalement de la société de consommation qui reste dominante et valorise par le biais des médias une inquiétante image de la violence-spectacle.

Les prestations apportées par l'Etat-providence sont remises en cause et la perte d'influence spectaculaire des syndicats surtout sur le terrain des

populations menacées par la nouvelle pauvreté prive la société, face à la violence, de leur influence modératrice, mise en place depuis la fin du XIXe siècle. La dépolitisation de la jeunesse et du monde du travail, très visible à partir des années 1980, a pour effet d'enrayer le mouvement qui classiquement, pouvait faire évoluer la violence sociale sur le terrain de la violence politique.

Mais souffrance sociale et frustrations diverses d'une société qui a décroché du mouvement de progrès promis à tous dans les années 1960 débouchent alors sur des formes de violence qui pour ne pas être totalement nouvelles peuvent prendre toutefois une dimension inédite: violence qui accompagne les manifestations sportives, le football en particulier, violence de bande chez les jeunes, crime sexuel, explosions de violence xénophobe et raciste qui s'exerce contre les minorités et en particulier contre les populations immigrées dont l'importance a progressé au fil depuis les années 1960. Le problème est d'autant plus aiguë, montre le rapport belge, que la tradition du pays concerné est celle d'un pays tranquille et sans histoires. C'est ainsi que la Belgique a découvert avec angoisse au-delà de son image de pays peu violent, d'inquiétantes affaires: drame du Heysel, affaire Dutroux, équipée des tueurs du Brabant.

\*\*\*\*\*

Quelle leçon tirer des travaux effectués par les commissions nationales pour apporter

quelques éléments de réponse à la question posée à Montréal : « De la violence sociale à la violence politique » ? L'objectif essentiel, nous l'avons dit, n'était pas de faire un point général sur les recherches concernant la violence, mais de réfléchir, d'un point de vue national, au lien qui pouvait s'établir entre deux types de violence : violence sociale, violence politique. On pouvait critiquer du reste la démarche qui consistait à opérer cette distinction. Elle n'était par exemple, pour le rapport suédois, qu'un effet d'une grille de lecture contestable issue de la sociologie de Weber et fondée sur l'enchaînement : rationalité, buts, moyens. Mais en acceptant l'idée que la distinction est pertinente, on peut bien sûr faire un rapide bilan des convergences observables dans les divers travaux.

Le lien établi de manière très classique entre la souffrance sociale et le recours à la violence, la politisation souvent très rapide de cette violence au prisme d'une culture politique propre à chaque nation, constituent un enchaînement qui n'est pas globalement remis en question. Comment nier que dans les circonstances dramatiques des crises sociales de 1830 où le prix du pain atteint un pic comme en 1789, il n'y ait pas comme le disait Ernest Labrousse la source de l'explosion sociale qui a jeté les parisiens vers les barricades ? L'insurrection, la violence collective, sont des expressions directes d'une grande détresse des classes populaires, un temps muettes et sans direction, mais qui retrouvent rapidement une mémoire et se politisent. Des mots d'ordre encore éloignés des racines sociales de la crise : « Vive la Charte » sont vite dépassés

dans une mémoire retrouvée : le drapeau tricolore, les Bourbons conspués, l'Europe des princes défiées.

Comment ne pas voir encore un lien entre la pression sociale qui s'exerce sur le paysan irlandais ou suédois, sur le tisserand de Silésie et le bond en avant vers une violence dans laquelle il est tout à fait factice de distinguer ce qui est de l'ordre du social et ce qui est proprement le politique ? Certaines violences sociales, furieuses, trouvent à la fois un sens et une justification lorsqu'elles sont emportées dans un projet politique qui leur donne des mots d'ordre, une direction et une dimension qui peut toucher aux objectifs du pouvoir dans la société.

De nombreux exemples et des remarques faites dans les différents rapports montrent que si ce schéma général ne doit pas être rejeté, il doit être considérablement affiné. Les temps, les rythmes de la violence sont très souvent décalés. A la plus grande détresse ne correspond pas nécessairement l'explosion sociale. Le mouvement social ne se politise que dans une conjoncture qui reste imprévisible et joue alors de manière très directe l'existence d'une culture politique dans laquelle la violence est plus ou moins valorisée. Dans cette culture la violence peut du reste avoir des sens profondément différents. La violence en France comme en Allemagne trouvent une certaine légitimité dans la construction de la nation. Mais le sens même de la nation et les valeurs qui légitime l'usage de la violence sont alors profondément différentes.

Il est par ailleurs possible d'établir, nous l'avons vu, des rapports entre la violence privée et la violence collective, le pénal et le politique. Mais ces rapports n'obéissent à aucune règle stricte et demeurent souvent très lointains. Les leaders politiques sont du reste les premiers à écarter tout lien entre violence de droit commun et violence insurrectionnelle, alors que les hommes de la « réaction » sont toujours tentés de voir dans les révolutions la manifestation de la « tourbe » qui fréquente en temps ordinaire les tribunaux.

Il existe incontestablement une autonomie de la violence politique qui s'attache à une culture, à des pratiques, à des valeurs, à des scènes fondatrices – nous l'avons vu pour le cas de l'Irlande- et la persistance sur la longue durée d'un conflit religieux ou ethnique imprègne la violence politique du pays concerné. Mais la violence sociale ne peut s'éclairer seulement par une « descente de la vie politique dans les masses », qui lui donne un sens, parce qu'elle prend rang alors dans l'histoire politique générale, celle des leaders, des militants, des réseaux... Les exemples que nous avons choisis dans les rapports montrent bien en effet qu'il existe une violence propre aux communautés rurales ou à des communautés de métiers, violence qui n'est pas un simple effet des luttes frontales qui déchirent globalement toute une société et dont une approche anthropologique, attentive à l'intemporalité des rites plus que l'analyse politique d'une conjoncture ou d'un cycle, dégage la spécificité.

Mais les travaux que nous avons rencontrés montrent qu'en fait cette violence sociale est aussi à sa manière une violence très politique. D'abord parce qu'elle vise à fixer des règles du pouvoir et des normes dans une société limitée souvent aux frontières du village ou de la région. Mais cette violence sociale est aussi politique dans la mesure où elle est conservatrice. Elle a pour objectif en France, en Suède ou en Irlande ou en Allemagne, de faire reculer l'emprise nouvelle de l'Etat modernisateur, libéral et bourgeois, et défend pied à pied une «économie morale» qui semble la condition d'un équilibre de survie pour toute une société.

Le problème est moins alors le passage de la violence sociale à la violence politique qu'un changement dans le contenu et la signification de la violence. Comment passe-t-on d'une violence défensive qui se fait gardienne des traditions et est tournée vers le passé, à une violence offensive, destructrice du vieux monde et fondatrice d'une société nouvelle ? On peut penser que la métamorphose relève d'une politisation nouvelle des masses, d'une greffe politique moderne ou de l'apprentissage de nouvelles solidarités de classe génératrices de nouvelles valeurs. L'idée peut être vérifiée dans de nombreux cas. Mais l'apprentissage d'une conception nouvelle, moderne de la politique ne va pas toujours dans ce sens. En repoussant un spontanéisme violent qui pense changer la société de façon plus symbolique que réelle, en deux mots, en repensant la violence au prisme du socialisme, les mouvements de masse, nous l'avons vu, s'engagent en fait dans

des formes de revendication, qui marginalisent, voire repoussent la violence. Ils parient alors sur d'autres formes d'action : la manifestation, l'action syndicale ou parlementaire, et ont plusieurs fers au feu pour changer la société.

Le passage de la violence sociale à la violence politique enfin ne saurait signifier un amalgame de toutes les formes de violence, contrairement aux thèses avancées dans certains courants historiographiques contemporains qui font de la violence une sorte de dénominateur commun d'idéologies en conflits exacerbés. Le rapport allemand invite au contraire, en retrouvant le fil qui unit violence sociale et violence politique, à bien redonner à la violence politique allemande une identité qui s'inscrit dans un nœud de contradictions sociales et une culture politique qui se façonne dans le deuxième XIXe siècle.

Au-delà, les rapports nationaux apportent des renseignements précieux sur les processus de passage de la violence sociale à la violence politique et effet inverse, sur les différentes façons de contenir la violence sur le terrain social, et de prévenir tout glissement vers le politique qui pose le problème de la nature du pouvoir, voire du changement de société. La séparation entre violence sociale et violence politique peut en effet être contestable, les autorités toutefois ne perdent jamais de vue la distinction et accordent toute leur attention à contenir la violence sur le terrain du social, là où la violence se manifeste comme un dysfonctionnement de l'organisation sociale sans viser le cœur du pouvoir politique.

Il n'existe donc pas nécessairement une traduction politique fidèle de la violence sociale. On peut penser que l'une éclaire l'autre, et que l'omission de l'une ou de l'autre appauvrit toute explication de l'évènement, mais le passage de l'une à l'autre n'obéit pas nécessairement à des règles rationnelles. Les mots d'ordre politique qui se greffent sur la violence sociale sont loin d'être un simple écho des masses en révolte, et les masses elles-mêmes peuvent se tromper d'adversaires et confondre un bouc émissaire et le véritable adversaire. Violence sociale et violence politique, étroitement liées, conservent une certaine autonomie. La défense de la « bonne République », expression même d'une démarche politique légaliste qui s'oppose au coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte en décembre 1851, est étroitement imbriquée dans un règlement de compte social, violent et parfois sanglant, qui met aux prises les paysans républicains et des notables qui les ont tenus sous leur tutelle. L'action des Républicains s'en trouve obscurcie au point que les historiens républicains comme Eugène Ténot se sont crus obligés « d'oublier » la brutalité paysanne pour mieux valoriser la défense légaliste des institutions.

En retour, toutes les commissions apportent un éclairage très convaincant sur les efforts des pouvoirs politiques et des groupes sociaux dominants pour empêcher la violence sociale de déboucher sur le politique. L'effort est parfois vain : insurrections et révolutions sont là pour en apporter la preuve. Mais on ne saurait mésestimer les

réussites. Elles sont liées parfois à une répression brutale. Les exemples ne nous ont pas manqué. Mais l'usage de la violence d'Etat, à une grande échelle, - la Commune de Paris, la répression en Allemagne ou en Roumanie en 1848- sont le signe d'un certain échec du pouvoir, d'autant que le cas de l'Irlande montre, la répression entretient le souvenir d'un lien entre violence sociale et violence politique.

En revanche de nombreux rapports montrent que les Etats modernes, soucieux de rationaliser leur hégémonie, préoccupés aussi du fait qu'une société industrielle moderne et efficace est entravée par le retour fréquent de la violence qui est un handicap, ont mis au point des formes de luttes de plus en plus sophistiquées pour contenir la violence sur le terrain du social où elle peut être plus aisément maîtrisée. Cela implique, les pays du Nord le montre, un Etat puissant mais aussi discret, le développement d'une sociabilité de dialogue, des institutions d'arbitrage capables de désamorcer en permanence les antagonismes, des forces de l'ordre qui savent adapter la violence répressive à la violence qui est un défi pour l'équilibre social. Cela implique aussi comme le montre l'exemple suisse, une société assez riche, tout du moins des élites suffisamment avisées pour disposer de « réserves » capables de désamorcer les conflits.

De l'insurrection du type « 1830 », aux manifestations syndicales et aux grèves de masse qui dominent le début du XXe siècle, il semble bien que les grands Etats européens soient parvenus à dissocier, dans la conduite

des masses, la violence sociale de la violence politique de plus en plus reléguée dans le champ de la symbolique et les « gesticulations » propres à imposer la négociation. Cela ne veut pas dire éradiquer la violence des conduites sociales, mais cantonner la violence d'abord à un niveau plus limité – les « coups et blessures » par exemple- alors que le crime de sang recule. Si la menace pèse encore sur les citoyens, suscite leur inquiétude, voire leurs angoisses, celle qui pèse sur l'Etat recule. Le XXe siècle a démontré le danger qui pesait sur les sociétés quand la mécanique du contrôle social se dérégla, quand les « réserves » de la société s'épuisaient au fil de crises majeures, pour juguler la violence. La perspective révolutionnaire pouvait bien sûr réapparaître dans un nouvel enchaînement entre violence sociale et violence politique, mais surtout comme le montre le rapport allemand, une issue aux contradictions d'une société débordée à nouveau par la violence sociale et politique cristallisait la violence sur le front des nations et suscitait l'apparition de guerres d'une ampleur et d'une violence inconnue jusqu'alors.